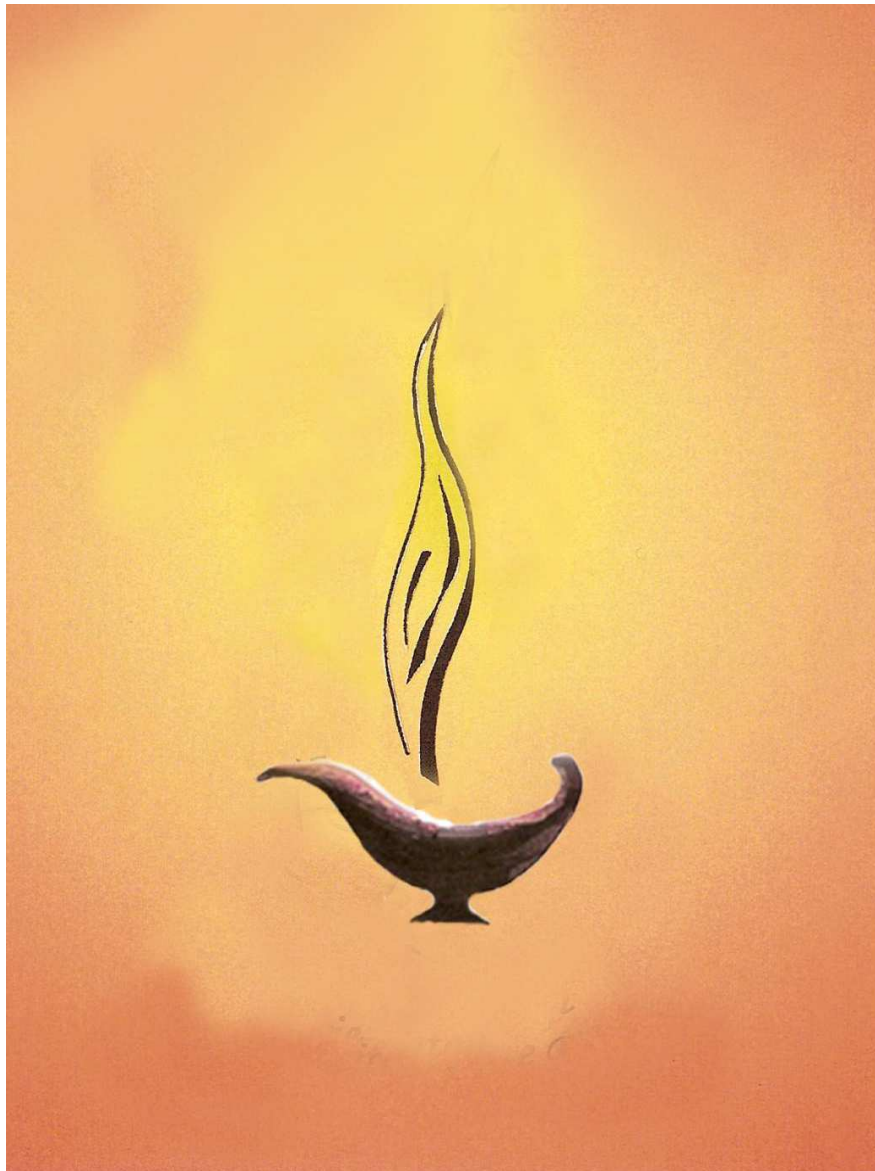


Brève Histoire de l'Institut Séculier Dominicain d'Orléans



Marie Antoinette PERRET

Couverture – Illustrations
Réalisation technique
Thérèse Nguyễn

L'Institut Séculier Dominicain d'Orléans

Introduction :

L'origine de cet Institut se situe à la fin du XIX^{ème} siècle. Dans l'histoire agitée de cette époque, où s'affrontent et cherchent à s'imposer les idées les plus diverses, il faut pour comprendre la naissance de ce qui fut le « Petit Groupe » considérer quelques traits essentiels concernant:

- 1/ La Société française de ce siècle
 - a) ses rapports avec l'Eglise
 - b) la situation des femmes
- 2/ La vie consacrée et son évolution difficile vers des formes séculières.

1 - La Société française du XIX^{ème} siècle

a) Rapports avec l'Eglise catholique

Jusqu'en 1789, la religion catholique est celle du roi et de la nation. Mais sous l'influence des idées répandues par les philosophes, spécialement aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, une déchristianisation s'est opérée qui se manifeste au grand jour au moment de la Révolution. L'Eglise se voit dépouillée de ses biens et de ses droits. Une Constitution civile du clergé est votée par laquelle l'Etat prend le contrôle absolu de l'Eglise de France et une persécution active se développe pendant plusieurs années. En 1801, la paix religieuse s'installe grâce au Concordat signé par Napoléon Bonaparte et le Pape Pie VII, Concordat qui malgré ses imperfections subsiste durant tout le XIX^{ème} siècle.

Cependant l'anticléricalisme reste actif alors que se succèdent des régimes différents et lorsque la République est définitivement installée, une législation atteint directement l'Eglise dans ses deux grands domaines: l'enseignement et les Congrégations. Par différentes lois scolaires, entre 1880 et 1905, les Congréganistes sont exclus de tout enseignement public. Quant aux Congrégations elles-mêmes, certaines sont expulsées en 1888, puis dissoutes pour bon nombre d'entre elles en 1901, leurs membres retournant à l'état laïc. La loi de Séparation des Eglises et de l'Etat en 1905, crée une situation nouvelle en libérant l'Eglise de ses liens avec le pouvoir, mais elle est un choc pour le monde catholique. Toutefois la guerre 1914-1918, occasion de rencontres d'idées entre catholiques et incroyants, vient peu après atténuer la portée des bouleversements suscités par cette loi qui, en définitive s'avère favorable à la mission spirituelle de l'Eglise.

b) La condition féminine:

Elle reste très subordonnée à celle des hommes, mais des mouvements d'indépendance se dessinent, favorisés par quelques lois concernant l'enseignement des filles au milieu du XIX^{ème} siècle.

Chez les catholiques, s'affirme l'influence de Monseigneur Dupanloup, évêque d'Orléans, en faveur « *du travail intellectuel chez la femme du monde* » et de nombreux auteurs rappellent « *le devoir social de la femme* », qui doit faire son éducation sociale pour qu'à son tour elle puisse faire de l'éducation populaire.

2 - Evolution de la vie consacrée vers des formes séculières

Des Tiers-Ordres séculiers liés aux fondations monastiques existent depuis longtemps, permettant à des laïcs de vivre de la spiritualité des fondateurs, mais sans les obliger à observer les vœux traditionnels.

Pour ceux et celles qui souhaitent une vie évangélique de don total à Dieu en dehors de la vie religieuse cloîtrée ou apostolique, seule existe la forme reconnue de « Pieuse Union ». Angèle Merici à Brescia en Italie au XVI^{ème} siècle, et le Père de Clorivière au moment de la Révolution Française, initient une forme de vie consacrée dans la sécularité, qui rapidement reprend le statut de Congrégation religieuse.

Cependant, dans ce même esprit, et sous l'influence d'une déchristianisation active, et en particulier en France quelques Sociétés se créent au XIX^{ème} siècle, permettant aux membres d'exercer leur apostolat dans des conditions tenant compte des lieux et des situations les plus variés. Leurs fondateurs espèrent obtenir une reconnaissance de l'Eglise et plusieurs demandes se font dans ce sens.

Les réticences des théologiens et des Congrégations romaines sont importantes et l'approbation de ces nouveaux Instituts est souvent refusée. L'Eglise cependant ne peut les ignorer et par le décret *Ecclesia Catholica* du 11 août 1889, elle les loue et les approuve, mais « *comme Associations pieuses* » qui doivent être soumises à la juridiction des Ordinaires. Si les membres de ces Sociétés émettent des vœux, ceux-ci « *doivent être considérés comme des vœux privés, non comme des vœux publics que reçoit le Supérieur légitime, au nom de l'Eglise.* » Le Code de Droit Canonique de 1917 ne mentionne pas ces nouvelles associations. Le statut à leur donner « *ne paraissait pas encore assez mûr* » dit Pie XII dans le préambule de la Constitution Apostolique *Provida mater Ecclesia*, qui en 1947 accorde enfin, la reconnaissance officielle tant attendue par ces groupes qui prennent le nom **d'Instituts séculiers**.

Plusieurs groupes ayant adopté la spiritualité des l'Ordre des Prêcheurs fondé par Saint Dominique, sont ainsi reconnus, en particulier, l'Institut Séculier Dominicain d'Orléans, dont l'existence remonte à la fin du XIX^{ème} siècle.



Première Partie.

1^{ère} Période

Les Origines : 1885-1928

La vie et l'œuvre de Jeanne LEPLATRE, fille d'un notaire des environs d'Orléans se révèlent en accord avec la situation ainsi décrite. Née le 1^{er} février 1864 à Patay, et désirant se donner à Dieu, elle souhaite entrer dans la congrégation enseignante des Sœurs de Saint Aignan fondée par M^{gr} Dupanloup « *pour lequel j'avais un culte* », mais, dit-elle « *jamais ne pus y entrevoir ma vie, ni me sentir aucun attrait* »



Jeanne LEPLATRE
Fondatrice 1890

Sa mère décède en 1882 et Jeanne tombe gravement malade en 1884. Elle entrevoit alors une orientation différente, et avec quelques amies qui partagent ses vues, élabore un projet dont quelques notes rédigées en 1912, nous permettent de suivre l'évolution. Elle nous dit son intérêt pour : « *le développement intellectuel et religieux de la femme* », et en 1885 précise sa pensée concernant le : « *Centre de vie intérieure intense* » qu'elle voudrait réaliser.

Son projet s'adresse à des personnes qui se sentent appelées au don d'elles-mêmes mais qui, pour des

raisons diverses ne peuvent le réaliser dans les formes connues de la vie consacrée. Jeanne n'a pas connaissance des quelques initiatives qui se mettent en place dans les mêmes années, en particulier celles d'inspiration dominicaine concernant des personnes cherchant à vivre l'Evangile de façon radicale dans les conditions ordinaires de l'existence. Toujours influencée par la pensée de M^{gr} Dupanloup elle oriente sa visée apostolique spécialement auprès des femmes.

L'Ordre de Saint Dominique, connu à travers le Père Lacordaire, dans sa recherche de la Vérité lui paraît le meilleur guide de son entreprise pour laquelle elle obtient une bénédiction du Pape Léon XIII en 1887.

En 1890, le Père Boulanger, O.P. Provincial de la Province de France, venu prêcher le Carême à Orléans est mis en relation avec Jeanne qui se sent immédiatement en affinité spirituelle et demande à être reçue dans le Tiers-Ordre.

Elle y est admise le 7 mars et se sent comblée : « *Je ne saurai que plus tard la grande chose qu'a fait l'Amour en me faisant fille de Saint Dominique* », écrit-elle dans son carnet intime. Peu après, elle confie au Père « *sa pensée de l'œuvre* » et il y vit « *l'esprit de Dieu* », tout en faisant preuve d'une grande prudence.



R.P. BOULANGER
Co-Fondateur

Le Père Boulanger est considéré comme le co-fondateur du « **Petit Groupe Dominicain** » qu'il a aidé jusqu'à sa mort en 1913, par son appui éclairé et son enseignement.

Pour lui, « *l'esprit du Petit Groupe, (sa petite coquille de noix), c'est la vie de Dieu même... cette vie, cet esprit, il faut les répandre autour de vous, vous efforçant, dans la mesure du possible, de répandre la connaissance de l'amour du Père, du Fils en tous ceux qui vous approchent.... La règle du petit Groupe, c'est l'Evangile... vous n'en avez pas besoin d'autre.* »

En 1895, avec son père qui devait mourir trois ans plus tard, Jeanne s'installe au 14 rue d'Illiers, à Orléans où dit-elle, le petit groupe va pouvoir à la fois grandir et rester ignoré.

Pour les membres de ce petit groupe, c'est une période d'activités mises sur pied selon les nécessités de l'heure : catéchismes, conférences, bibliothèque, mais aussi cours ménagers, patronage, atelier de couture. Si ces œuvres se développent jusqu'en 1904, peu à peu, elles sont reprises par des cours privés ou par les paroisses qui regroupent jeunes et adultes. Seuls subsistent assez longtemps, la bibliothèque et surtout l'atelier de couture. Celui-ci constitue pour les membres du Groupe un point de rencontre « *véritable école de vie intérieure* » en même temps qu'il fournit un travail rémunéré à celles qui en ont besoin pour vivre.

Toutefois quand est proposé un engagement par vœux, beaucoup se retirent car, dit Jeanne : « *La vie religieuse au Petit Groupe est plus difficile que la vie religieuse ordinaire. L'œuvre n'est ni connue, ni estimée, le cadre religieux lui fait défaut et le but n'a rien qui puisse être compris du monde. Le clergé lui-même l'ignore ou feint de l'ignorer* ». Seules Elisabeth de la Rochettrie et Marthe Malderet acceptent cet engagement.

Malgré cela, le groupe s'affermir et la vie commune est établie en 1902, pour celles qui peuvent y entrer. En 1904, l'évêque d'Orléans approuve la 1^{ère} règle : vie assez stricte de pauvreté, de pénitence et d'obéissance, orientée par un profond esprit religieux dans la recherche de la vérité et l'étude selon les possibilités de chacune.

En 1911, sont prononcés les premiers vœux perpétuels. Durant la guerre de 1914-1918, le groupe prend une part active à l'aide aux orphelins et aux veuves, dont plusieurs s'adjoignent au groupe existant.

A l'exception d'une catéchiste de Lyon, le recrutement se fait de façon locale jusqu'au moment où quelques personnes, réfugiées de l'Aisne à Orléans y découvrent l'Institut. La guerre terminée elles regagnent leur département d'origine, constituant le 1^{er} groupe extérieur.

En 1918-20, le Père Lemonnyer, Régent des études au Saulchoir élabore les Constitutions du Petit Groupe Dominicain de Jésus Crucifié, « *groupe de Tertiaire de Saint Dominique* » dont « *le but premier est de promouvoir la gloire de Dieu et la sanctification de ses membres.* »



P. LEMONNYER
Rédacteur des 1^{ères}
Constitutions

Le Père Lemonnyer oriente la pénitence, très en honneur dans le groupe, vers l'esprit de pénitence à travers la vie réelle.

Ces Constitutions sont approuvées en 1923, par le Cardinal Touchet, évêque d'Orléans.

Le 26 octobre 1928, le décès de M^{lle} LEPLATRE termine la période difficile des débuts de l'Institut.

La personnalité de la fondatrice, intelligente et énergique, mais handicapée toute sa vie par la maladie marque fortement ce qui est devenu en 1928, le **Petit Groupe de Jésus Crucifié**. Les quelques membres qui le constituent (une douzaine environ) sont formés à une vie d'intimité avec Dieu, mais dans un esprit religieux assez classique et mènent dans le Centre une vie qui s'apparente extérieurement à celle d'une Congrégation, peu adaptée à la vie séculière. Néanmoins, le grain était semé et il allait revenir à Marthe MALDERET de le faire germer, ce qu'elle sut faire magnifiquement.

Que retenir de cette période ?

Jeanne Leplâtre pour répondre à ses aspirations spirituelles n'a d'autre modèle que la vie religieuse classique.

- cependant, si elle instaure la vie commune pour les personnes disponibles, elle entrevoit une forme de vie consacrée tenant compte des évolutions de son temps.
- elle centre son projet sur la formation à la vie intérieure,
- crée de nombreuses activités sociales, spécialement en rapport avec la situation de la femme et les nécessités de son éducation,
- prend comme guide la spiritualité dominicaine.

2^{ème} Période.

Essor de l'Institut : 1928-1952

En novembre 1928, le Petit Groupe, traverse une crise importante due à l'influence néfaste d'un de ses membres, mais le Père Monpeurt, alors conseiller dominicain du groupe sait orienter cette personne vers une communauté religieuse répondant davantage à ses aspirations. Aucun des membres n'est préparé à assumer la succession de la fondatrice qui avait néanmoins assuré Marthe Malderet et Jeanne Bouget qu'elle comptait sur elles pour l'avenir du groupe.

C'est à Marthe Malderet, élue à l'unanimité Prieure du Petit Groupe Jésus Crucifié que ses compagnes confient cette tâche difficile.

Patiemment, grâce à son savoir-faire, son calme et sa volonté, elle surmonte tous les obstacles. Jeanne Bouget est élue maîtresse des novices en 1929, mais son rôle s'étend à celui de soutien et de conseillère très écoutée de Marthe qui éprouve pour celle qu'elle appelle « ma Jeanne » la plus grande affection.

En 1926, le groupe est installé au **Bon Accueil, 122 fg Bourgogne à Orléans**, et la maison louée en un premier temps, est achetée aux Lazaristes en 1932, ce qui donne une grande sécurité.

Situé dans un quartier vivant, le Bon Accueil devient un réel pôle d'animation, avec : catéchismes, patronages, colonies de vacances, soins et aide à domicile, groupe théâtral.... et chacun peut y venir demander aide et réconfort. La chapelle, servant d'annexe de la paroisse Saint Marc est desservie régulièrement pour messe quotidienne et cérémonies à l'exception des mariages et enterrements.

Durant la guerre de 1939-45, la ville d'Orléans est très éprouvée par les bombardements, les ponts sont coupés, la ville est en feu en juin 1940 et les ruines s'accumulent en 1944.

Le quartier Saint Loup connaît le départ de prisonniers de guerre, dont l'abbé Bonnard desservant de la chapelle, les arrestations, en particulier celle de l'abbé Dutaur, qui lui a succédé, professeur au grand séminaire, déporté pendant plus de deux ans au camp de Buchenwald. Plusieurs membres de l'Institut sont inquiétées ou emprisonnées quelques jours, par la Kommandantur ou la Gestapo. La situation de Claude Alain, journaliste, est plus grave car ses activités de résistante découvertes, elle est arrêtée en février 1944, déportée à Ravensbruck, d'où elle rentre en juillet 45, après deux mois de soins en Suède.



Marthe MALDERET
1^{ère} Responsable
1928-1952

Le Bon Accueil, officiellement constitué en Centre social, devient relais du Secours National et providence du quartier avec des activités annexes : restaurant populaire et distribution d'un ravitaillement devenu très difficile pour toute la population. La colonie de vacances ne pouvant continuer à Veules les Roses, s'installe à Mézières en forêt de Sologne. Le chalet qui l'abrite pendant quelques années sera par la suite déplacé à Paris, en annexe de la maison de Montjoie, puis ramené à Orléans dans le parc du Bon Accueil.

Composition du groupe, extension et organisation matérielle.

Au Bon Accueil, lieu de vie pour certaines, centre de formation, de rencontres diverses, de retraites et parfois de détente, se retrouvent régulièrement les membres originaires d'Orléans et des environs. Les membres d'autres régions y viennent aussi souvent que leurs activités professionnelles le permettent. Cette période de l'entre-deux-guerres qui correspond à l'extension de l'Action Catholique et de divers mouvements de jeunesse, est favorable à l'éclosion des vocations et les demandes se font nombreuses, venant de toutes les régions de France.

En 1948, le groupe de l'Aisne, compte dix membres répartis dans le département. Celui de Paris et de la région en compte plus du double.

En 1932-34, ce sont quelques professeurs du pensionnat de Milly à Alger, qui sur les indications du Père Le Tilly O.P. prennent contact et demandent leur entrée dans l'Institut.

La deuxième guerre mondiale amène à Orléans deux Polonaises, qui par des chemins détournés font connaissance de l'Institut.

L'une, Louise Radzimska, s'y fait admettre et après un bref passage au Centre de Paris, regagne la **Pologne** en 1946. En raison de la tension politique qui règne dans la région, elle reçoit les pouvoirs nécessaires pour accueillir dans l'Institut les personnes manifestant une vocation séculière.

Le recrutement du groupe commence très rapidement bien que dans des conditions très difficiles mais avec le soutien du Cardinal Sapieha de Cracovie et du Primat de

Pologne, le Cardinal Hlond, qui recommandent à Louise une très grande prudence.

De fait, de 1951 à 1989, le Rideau de fer coupe l'Europe en deux blocs et les relations avec la Pologne sont très réduites pendant toute cette période. De rares nouvelles transmises par un Dominicain, le Père Pelletier, attestent cependant que l'Institut s'est enraciné à l'Est et se développe, malgré les très grands risques encourus.

Hors d'Orléans, l'accroissement des membres demande une adaptation des structures pour favoriser le regroupement régional. C'est ainsi qu'en septembre 1944, le Conseil de l'Institut décide l'achat d'une maison à **Paris**. Le Centre Montjoie, situé 62 rue de l'Abbé Groult dans le XV^{ème} arrondissement devient la résidence de quelques personnes et les membres dispersés en Région parisienne s'y retrouvent régulièrement. A partir de 1954, un Foyer de jeunes filles est organisé dans les locaux disponibles. Charlotte Artaud, professeur de lettres au lycée Fénelon, assume la direction de l'ensemble jusqu'en 1980.

A **Rouen**, dès 1945 débutent les réunions mensuelles que facilite le Centre Bon Secours, à vocation sociale, acquis deux ans plus tard. Madeleine Malleville, Marie Guérillon en sont les animatrices dans la période des commencements.

En 1946, à **Fougères**, un groupe déjà constitué autour de la responsable d'un Centre Culturel, Marie Boisbineul, s'aggrave à l'Institut.

En 1949, plusieurs personnes s'occupant d'un grand pensionnat de la ville d'**Angers**, dont la directrice, Marie Audfray font la même démarche. Dans l'Yonne, à **Brienon s/Armançon**, l'Institut est sollicité pour prendre en charge une grande



*Louise RADZIMSKA
Responsable de Pologne
1975-1990*

propriété où des activités diverses existent déjà: maison de retraite, école primaire ; d'autres s'y créent peu à peu : école ménagère rurale, école horticole ainsi que sessions diverses, congrès JAC, etc.....



Renée Lex

En 1950, cinq membres d'une Fraternité laïque dominicaine de **Liège en Belgique**, viennent faire connaissance avec l'Institut. Souhaitant un engagement plus radical elles ont chargé leur le aumônier Père Draime de rechercher le groupe répondant le mieux à leurs aspirations et après le témoignage du Père Draime sur différents groupes analogues, elles ont choisi l'Institut Séculier d'Orléans. Le contact direct est favorable et à la fin de leur petit séjour, elles demandent leur entrée dans l'Institut. Se trouve alors fondé le deuxième groupe hors de France, Renée Lex, aidée du Père Draime en étant responsable, en étroite union avec les responsables d'Orléans.

A la même date, Mary Thorpe ancien membre du Groupe Anglais d'Amata Roberts, inspiré de l'Institut Séculier Dominicain d'Orléans, mais resté indépendant, vient d'Angleterre, pour une année de formation en France. Elle y reste dix ans.

Au plan civil

En 1933, une Société immobilière s'est constituée avec la maison du Bon Accueil à Orléans et la maison de famille de Marthe Malderet, à Veules les Roses en Normandie, reçue par legs. Cette belle demeure située à quelques centaines de mètres de la plage devient pour de longues années, le lieu de la colonie de vacances du quartier Saint Loup à Orléans.

Au Bon Accueil, la capacité de la maison ne suffit plus pour recevoir les nouveaux membres qui font des séjours plus ou moins longs. En 1936, un nouveau bâtiment est construit, surélevé en 1946 et prolongé en 1956.

Une nouvelle législation impose la transformation de la Société civile immobilière qui choisit de devenir **Association Culturelle et Sociale Saint Loup**.

Les Centres qui s'ouvrent à Paris, en Province ou à l'étranger sont représentés par une Association conforme aux lois en vigueur dans le pays concerné.

En Belgique en 1952, s'ouvre le Foyer Jeanne d'Arc, constitué en Association sans but lucratif : A.S.B.L. Foyer Jeanne d'Arc. Il devient « Pédagogie » pour un grand nombre d'étudiantes.

Vie des membres

Les membres de l'Institut Dominicain de Jésus Crucifié, vivent dans les Centres dont ils partagent les activités sociales, ou mènent leur activité professionnelle à l'extérieur et se retrouvent régulièrement pour prière et étude communes. Au cours des années, de plus en plus de membres gardent la vie qu'elles menaient lorsqu'elles ont demandé leur admission dans l'Institut, restant dans leur famille ou vivant seules, conduisant la vie professionnelle qu'elles ont choisie. Les Centres sont lieu de rencontre pour prière commune, enseignement et vie fraternelle pour un grand nombre.

Malgré ces modalités de vie différentes, l'appartenance à l'Institut est la même, toutes tendant à réaliser la forme spéciale de vie consacrée dans la sécularité, proposée par les Constitutions.

Cette **unité d'esprit indispensable** à la vitalité du groupe est entretenue de plusieurs façons : séjours aussi fréquents que possible à Orléans lors des retraites ou périodes de vacances, mais aussi visites des Responsables dans les régions, leur permettant de connaître les conditions de vie de chacune. C'est ainsi que, à partir de

1930, Marthe Malderet et Jeanne Bouget, commencent à visiter les membres, effectuant deux voyages dans l'Aisne chaque année, un voyage à Alger en 1935.....

Une lettre collective est mise en route au cours de la période de guerre, en 1943. Elle crée le contact indispensable entre les membres répartis dans des pays de plus en plus lointains.

Gouvernement de l'Institut- son statut dans l'Eglise

Cette période, voit la mise en oeuvre de modalités d'organisation répondant aux besoins de l'Institut, dont les membres sont à cette époque considérés comme Tertiaires dominicaines. Les premières Constitutions, prévues en 1921, par le Père Lemonnyer s'inspirent des règles de gouvernement de l'Ordre de Saint Dominique.

L'accroissement des membres exige la nomination de Conseillères en 1945 avec l'accord du Provincial des Dominicains et l'évêque d'Orléans, M^{gr} Courcoux. Un Chapitre Général doit se tenir en 1951, puis tous les six ans.

En janvier 1942, l'Institut est affilié officiellement à l'Ordre de Saint Dominique.

Un événement capital intervient durant cette période: la reconnaissance des Instituts Séculiers par l'Eglise

Le 2 février 1947, le Pape Pie XII répond à la longue attente des nombreux groupes de vie consacrée séculière qui se sont fondés de façon à peu près générale sur le seul continent Européen. Par la Constitution Apostolique : « Provida Mater », suivie en 1948, du Motu Proprio « Primo Feliciter » ces groupes, nommés « **Instituts séculiers** », prennent une place officielle dans l'Eglise.

Le 1^{er} février 1948, l'évêque d'Orléans, M^{gr} Courcoux informe les responsables qu'aucun obstacle ne s'oppose à la demande officielle de reconnaissance de l'Institut, et les démarches nécessaires sont immédiatement mises en route.

Le jour de la Pentecôte 1948, tous les membres de l'Institut renouvellent leur profession perpétuelle ou temporaire, en présence de M^{gr} Courcoux et entre les mains de M^{lle} Malderet.

Jeanne Bouget l'annonce dans la lettre collective de juin 1948 :

« Voici donc l'érection canonique de l'Institut qui est réalisée. Nous sommes désormais 'd'Eglise' et répondant officiellement à un désir formel du Pape, Vicaire de Jésus-Christ.

Nous étions près de 60 et 38 professes perpétuelles ont renouvelé leur profession devant M^{gr} Courcoux..... La journée de Pentecôte 1948 marquera dans les Annales de l'Institut. Tout y a été grand et simple, comme les choses de Dieu. A la fois régnait une atmosphère de paix, de calme, de joie intime et une atmosphère très chaude de famille, de joie toute fraternelle très forte. Plusieurs ne s'étaient pas vues depuis des années. Il était très amusant de voir Marie-Dominique d'Alger, identifier tout de suite bien des sœurs qu'elle n'avait jamais vues, mais qu'elle connaissait très bien d'en entendre parler.

Le Conseil qui se tient à cette occasion nomme une sous-maîtresse des novices. A l'unanimité, Yvonne Breton a été désignée pour cette charge et je m'en réjouis fort. Savez-vous que les postulantes, novices simples et professes sont au nombre imposant de 55, juste autant que les Professes Perpétuelles »

En 1950, l'Institut Dominicain de Jésus Crucifié est érigé en Institut séculier de droit diocésain. Cette érection canonique est faite « *ad experimentum* » pour une durée de sept ans.

En 1957 a lieu l'érection définitive de l'Institut, de « Droit diocésain » par Mgr Picard de la Vacquerie.

Le décès de M^{gr} Courcoux en avril 1951 est pour l'Institut, la perte d'« *un père, un ami, un protecteur* ». En novembre de la même année Marthe Malderet est très malade et dans la lettre collective des prières sont demandées à l'occasion de sa 24^{ème} année de priorat. « *Que ce soit pour nous toutes, occasion pressante de louer Dieu pour le développement qu'elle a donné à l'Institut, pour le profond esprit religieux qu'elle a enraciné au cœur de toutes à la suite de la Fondatrice, et pour l'esprit large et ouvert, compréhensif et épanouissant qu'elle a toujours su montrer.* »

Une avancée importante se produit en France, dans le domaine de la Liturgie. Une lettre collective de février 1952 informe les membres de l'Institut que leur prière quotidienne peut être enrichie en participant de plus près à la prière officielle de l'Eglise: *« Réalisation du Bréviaire des fidèles en français. Très bel essai, pas parfait, mais qui fait désirer plus vivement une réalisation plus adaptée. En attendant, chaque centre ou chacune peut remplacer une partie de l'Office de la Sainte Vierge par la partie correspondante du grand Office. Chacune peut toujours dire son Office en français, afin d'en bien saisir le sens et y puiser réellement lumière et vie. »* En 1954, les Bénédictins d'En-Calcat réalisent le Livre d'Heures français qui est adopté à l'Institut jusqu'à la parution de l'actuelle « Prière du Temps Présent ».

Le 17 juillet 1952 a lieu le décès de Marthe Malderet.

Celle qui avait cru en l'avenir en 1928, considérée comme la **deuxième fondatrice de l'Institut** reçoit un hommage général. Sa collaboratrice de tous les instants, Jeanne Bouget souligne qu'« *Elle se présentait avec une telle bonté souriante, se montrait tellement accueillante, qu'on ne pouvait qu'en être frappé et comprendre le capital spirituel qu'elle représentait pour l'Institut* ».

Le Père Le Tilly, grand ami de l'Institut résume ainsi sa vie : *« Marthe Malderet n'a voulu être jamais que la servante du Seigneur. Elle laisse à l'Institut un grand exemple. Elle a eu l'intelligence des intuitions, celles qui lui venaient de son amour de Dieu, de son sens de la Providence qui suscite toujours les moyens adaptés au temps et aux civilisations ; celles aussi qui lui venaient de sa bonté pour les âmes, de sa miséricorde pour toutes les situations.*

Par là, elle a été pionnier dans l'apostolat toujours vivant de l'Eglise. Sachant demander conseil, respectueuse des compétences, acceptant de se tromper, elle a su prendre des décisions d'audace et de prudence surnaturelles que le temps n'a fait que confirmer. Il faut une grande humilité et un parfait oubli de soi pour être pareil instrument de Dieu. »

Que retenir de cette très riche période ?

- La reconnaissance de l'« **Institut Dominicain de Jésus Crucifié** », comme Institut Séculier de Droit diocésain en **1950-57**
- Son affiliation officielle à l'Ordre de Saint Dominique le **14 janvier 1942**
- L'extension de l'Institut, en France avec créations de Centres dans plusieurs régions.
- Le début de son expansion hors des frontières, en plusieurs points d'Europe : Angleterre, Belgique, Pologne.
- L'adoption par l'Institut du Bréviaire en Français remplaçant l'Office de la Sainte Vierge.
- La très grande richesse dans la diversité des membres qui le constituent, sous la conduite d'une personnalité remarquable : Marthe Malderet dont la devise : *« Conscience et confiance »* devient le maître mot de la vie des membres de l'Institut.

3^{ème} Période :

1952-1988 Assemblées - Constitutions - Impulsion nouvelle.

Pendant cette période l'Institut s'est donné deux Responsables Générales, réélues chacune deux fois, ainsi que le permettent les Constitutions : **Jeanne Bouget de 1952 à 1970 - Yvonne Breton de 1970 à 1988**. De personnalités différentes, elles ont

su conduire, en étroite collaboration, les évolutions nécessaires à l'Institut durant cette époque fertile en événements dans la société et dans l'Eglise.

La reconnaissance de l'Institut Séculier est le point de départ de grandes transformations. Tout d'abord il faut mettre en oeuvre les Constitutions présentées à Rome en 1947 et approuvées par la Sacrée Congrégation des Religieux (devenue par la suite Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les sociétés de vie apostolique : la CIVCSVA) .

Le Chapitre d'élection prévu dans les Constitutions élaborées par le Père Lemonnier, en 1921 pour assurer le renouvellement régulier des personnes en charge des fonctions de responsables et de conseillères, n'a jamais eu lieu. La date du premier Chapitre est fixée en 1951, mais en raison du décès de Marthe Malderet, il s'ouvre le 1^{er} novembre 1952.

Jeanne Bouget y est élue Responsable Générale, par les déléguées des six régions dans lesquelles sont répartis les membres de l'Institut : Orléans et ses environs, Angers, Fougères, Laon et le département de l'Aisne, celui du Nord, de l'Aveyron, l'Afrique du Nord, Paris et sa région, Rouen et la Normandie.



Jeanne BOUGET
2^{ème} Responsable
Générale
1952-1970

Jeanne née le 28 mai 1891 à Orléans, où son père était professeur de mathématiques, rejoint en 1913 le Petit Groupe de Jésus Crucifié où elle est reçue par Jeanne Leplâtre et le Père Boulanger, qui devait décéder peu après. Bien que vivant encore chez ses parents qui acceptaient difficilement sa vocation, elle fait au Petit Groupe l'expérience d'une vie rude mais soutenue par la prière centrée sur le Christ et l'Eglise. Elle en devient peu à peu l'animatrice et l'artisan de son évolution.

La très forte personnalité de **Jeanne Bouget** est l'objet de nombreux témoignages rassemblés lors de son décès survenu le 29 octobre 1995 à l'âge de 104 ans

Solidité dans la foi. « *Dieu a toujours été pour elle le Seigneur en qui l'on peut bâtir, comme sur le roc* » Son énergie morale n'avait d'égale que sa santé de fer ». « *Elle a toujours prêché la joie, prélude de la joie éternelle* »

Son sens de l'accueil est reconnu unanimement, ainsi que son ouverture d'esprit, son extrême simplicité et son don total à l'Institut. Elle avait surtout une intuition sûre qui lui faisait reconnaître le sens des orientations à prendre et à donner à l'Institut.

Avant son élection, Jeanne assume les fonctions de « maîtresse des novices » formant, les nouveaux membres à une vie spirituelle basée en particulier sur la doctrine de Saint Thomas. Pour celles qui passent quelques temps au Bon Accueil, l'étude se complète de façon pratique par une participation aux multiples activités du Centre Social, terrain idéal pour des contacts avec toutes les générations présentes: vie paroissiale, catéchismes, patronages, soins et aide à domicile, loisirs, théâtre, etc.....

Consciente qu'une réelle compétence dans le travail est indispensable dans la vocation séculière, Jeanne incite toutes celles qui le peuvent à acquérir les diplômes professionnels de leur choix. Elle est ouverte aux initiatives et sait parfois les susciter.

Enfin, il est à noter que dès leur première formation à une vie spirituelle dans la vie séculière, les membres sont invités à prendre modèle sur Catherine de Sienne qui dans les obligations de sa vie active, trouve le temps de se retirer dans sa « *cellule intérieure* ».

Toutes les questions relatives à la marche de l'Institut sont abordées par les Assemblées dans lesquelles sont soulignées la nécessité des études pour toutes, l'unité des membres dans la diversité des situations et par la prière, dont l'Office de la Vierge, puis le Bréviaire des fidèles, en 1952.

Dans les années 1960, l'Eglise vit un grand moment de son histoire. Le Concile Vatican II voulu par Jean XXIII et annoncé en 1959, s'ouvre le 11 octobre 1962 et se clôture sous la présidence de Paul VI le 8 décembre 1965. L'Eglise connaît alors une période de rénovation complète. L'influence des idées véhiculées dans l'Eglise depuis plusieurs années, agit fortement sur l'Institut et se trouve répercutée dans les travaux des Assemblées. Une inflexion très sensible dans le sens d'une plus grande prise en compte des nécessités propres à la vie séculière, se fait sentir dans les décisions prises en Assemblée dès 1958. Les Constitutions sont simplifiées, ainsi que le coutumier qui règle les détails pratiques de la vie dans les Centres jusque-là très marquée par des traditions héritées de la vie religieuse.

L'Assemblée de 1964 va être décisive dans le sens de l'orientation de l'Institut:

« Le Chapitre général tient à souligner l'orientation séculière qui s'impose à l'Institut selon les directives de l'Eglise pour les Instituts séculiers. »

Sans perdre de vue le sens des valeurs profondes sans lesquelles personne n'est vraiment apôtre, nous devons avoir le souci constant de notre présence au monde, pour une vie évangélique communicable à tous par une spiritualité de l'essentiel, par la discrétion sur notre état de consacrée et l'abandon des appellations, des titres religieux, par l'ouverture aux autres, la compétence professionnelle et le dévouement au milieu de travail.

Dans les centres, la vie en commun aura son style propre de type familial, distinct de celui des couvents et conçu de telle sorte que notre présence au monde n'en soit pas gênée, mais au contraire favorisée..... »

Le nom de l'Institut devient : **« Institut Séculier Dominicain d'Orléans »** sous le vocable de **Jésus Crucifié. Le fête patronale est l'Exaltation de la Sainte Croix, devenue « Fête de la Croix Glorieuse », le 14 septembre.**

Ainsi, comme il est dit dans la lettre collective de janvier 1965, *« il s'agit maintenant, par le Chapitre Général, d'une rénovation, d'une adaptation de l'Institut, dans l'esprit et la grâce du Concile »*

L'Institut à son origine avait une dévotion particulière et la prière réparatrice, figurait ainsi dans les Constitutions présentées à Rome lors de la demande de reconnaissance de l'Institut, au Chapitre XIX. : *« L'Institut rend un culte spécial de réparation à Jésus Crucifié, non par des œuvres ou exercices spéciaux, mais par sa vie religieuse dans sa totalité. »* Cette dévotion est partagée très largement à la fin de XIX^{ème} siècle, dans les milieux religieux français. L'Assemblée de 1964, oriente cette dévotion vers une participation plus grande à la victoire du Ressuscité.

« Les membres de l'Institut s'efforceront d'honorer spécialement Jésus-Christ par l'union de leur vie à son oblation rédemptrice et à sa victoire pascale. »

Jeanne Bouget ayant assumé trois mandats successifs, **Yvonne Breton** (1913-2003) assistée de Béatrice Prax, 1^{ère} assistante, et Jeanne Bouget, 2^{ème} assistante, est élue Responsable Générale en 1970

Entrée dans l'Institut en 1935, Yvonne commence une Activité professionnelle dans les activités bancaires. Son bureau est un terrain privilégié d'observation et d'action pour mettre en œuvre ce que lui inspire sa participation active au groupe d'Action catholique « Les Jeunes Urbaines » Elle y développe le sens de l'écoute, la disponibilité, la générosité dont elle fait preuve tout au long de son existence, et particulièrement dans ses contacts avec les jeunes, à partir de 1941.

Nommée conseillère en 1945, « *pour sa compétence dans domaine des œuvres extérieures* », cette fonction est renouvelée aux différents Chapitres précédant celui de 1970 et son élection comme Responsable Générale de l'Institut. A cette date, elle est encore en activité professionnelle à La Mutualité Sociale Agricole du Loiret où elle occupe les fonctions de monitrice-chef d'enseignement ménager rural. Et elle obtient un aménagement de son emploi du temps pour pouvoir assumer sa double fonction, jusqu'à sa retraite en 1973.



Yvonne BRETTON
3^{ème} Responsable Générale
1970-1988

Voyageuse infatigable, (se disant capable de dormir n'importe où), elle accompagne souvent Jeanne Bouget dans ses voyages en France, puis plus tard, avec Marie-Antoinette en Belgique, en Angleterre, en Pologne après l'ouverture du rideau de fer. Elle aime également l'atmosphère de détente et organise de petites vacances en particulier à Veules les Roses, avant la vente de la maison devenue ingérable. La personnalité d'Yvonne reste un exemple d'ouverture, d'accueil, de dynamisme, de joie, de compréhension des difficultés de chacune, qualités alliées à une foi profonde, une réelle humilité, et une très grande générosité.

Yvonne est réélue en 1976, assistée de M. Antoinette Perret 1^{ère} assistante et Marie Guérillon, 2^{ème} assistante.

Elle est réélue en 1982, avec Marie-Antoinette Perret et Hélène Penloup, respectivement, 1^{ère} et 2^{ème} assistantes.

Aux Assemblées, lors de l'étude des questions concernant la vie de l'Institut, les principes essentiels de la vie séculière et de l'organisation de l'Institut sont réaffirmés en fonction de son extension. « *Il est souhaité que soient davantage prises en considération les notions de collégialité, régionalisation, participation. La collégialité joue à l'échelon supérieur entre la Responsable générale, les deux Assistantes et le Conseil où les différentes régions sont représentées.* »

En 1976, le développement de l'Institut dans des pays européens autres que la France et sur d'autres continents, conduit le Chapitre à rédiger un texte qui devra être inséré en préliminaire des Constitutions :

« *Dans les pays de civilisations différentes, il revient à la Responsable locale d'adapter les Constitutions sans en changer l'esprit. Ce texte pourra être traduit aussi fidèlement que possible avec l'approbation de la Responsable générale en son Conseil.* »

Au cours de cette même Assemblée, il est décidé que : « *un exemplaire des Constitutions pourra être remis à chaque membre en vue de faciliter leur étude, à partir de la Première Profession.* »

Les évolutions rapides de la société exigent bientôt qu'une Assemblée intermédiaire se tienne entre les Assemblées qui comportent des élections, soit en 1979 et 1985.

Plusieurs décisions importantes sont prises, en 1979, concernant l'organisation de l'Institut

Le groupe de Belgique acquiert le statut de Province.

Ce groupe compta jusqu'à 30 membres qui, dit un rapport en 1991, ont connu « *cette corporation un peu mystérieuse par personne interposée, prêtre, dominicain, un membre, une grande discrétion étant de rigueur à cette époque et ne permettant aucune publicité au grand jour* ». Renée Lex est Responsable provinciale jusqu'à ce que lui succède Josette Brisbois élue par l'Assemblée Provinciale le 31 mars 1985.

Le Groupe se réunit au Foyer Jeanne d'Arc, 18 Fond Saint Servais, acquis en 1952, alors que la maison était à l'abandon. Grâce à l'acharnement du Père Draime, et des membres du groupe, cette belle demeure retrouva son charme du XVIII^{ème} pour les étudiantes qui affluèrent jusqu'en 1983, de sorte que s'imposa l'acquisition du « Logis »

qu'une cour commune reliait au Foyer. Après la fermeture de la Pédagogie, la maison reste le lieu de rencontre du groupe qui se retrouve chaque mois, mais ses résidentes accueillent volontiers groupes et visiteurs.

Le groupe d'Angleterre est reconnu : province en formation.

Mary Thorpe, membre à part entière de l'Institut après sa profession perpétuelle en 1956, rentre en Angleterre en 1960, et y retrouve un petit groupe dont Maureen Riley et Kathleen Head, toutes deux ex-membres du groupe d'Amata Roberts. Une branche de l'Institut commence à naître en Angleterre. Jacqueline Collicott est désignée en 1970 pour en assumer la responsabilité.

De **Pologne**, les nouvelles parviennent par des voies détournées à Orléans, en particulier par le Père Pelletier Dominicain, ancien maître des novices ayant assuré la formation de beaucoup de Dominicains polonais, mais aussi par quelques visites de membres ayant de la famille à l'étranger. C'est ainsi que Wanda Brominska, dont la mère vivait en Suisse vint plusieurs fois en France après 1958. Un autre membre, Anna Minkowska, veuve, ayant des enfants en Suisse ou en Amérique communique elle aussi de nombreux renseignements sur la vie de groupe lors de ses séjours hors de Pologne.

La situation est difficile mais le groupe s'accroît sous la responsabilité de Louise Radziminska. En 1957 l'acquisition d'un terrain à Nowa Wies, aux environs de Varsovie, et la construction par le groupe d'une maison à proximité de la forêt permettent des rencontres régulières entourées de mesures de précaution importantes pour éviter d'attirer l'attention des autorités.

La venue de Jean Paul II en 1979 permet que se desserre l'étau policier et en 1985 des voyages sont organisés auxquels deux membres de l'Institut de France participèrent.

En **France**, la collégialité est renforcée, par la régularité des Conseils établis tous les trois mois et la rencontre mensuelle des trois responsables élues : Yvonne Breton, Marie-Antoinette Perret, Marie Guérillon.

Par ailleurs, le rôle des responsables régionales établies en 1979, est mis en relief et l'esprit de fraternité s'est renforcé du fait des rencontres organisées de façon régulière. Au centre de Paris qui rassemble un grand nombre de membres, dès 1970, des équipes se sont formées pour l'organisation des activités, l'étude, la prière, la visite des membres isolés.

Des commissions sur différentes questions relatives à la vie séculière, sont mises sur pied avec la participation de volontaires, appartenant à différentes régions. Une attention particulière est portée à la prière, la liturgie, ainsi qu'à l'étude.

L'Assemblée qui se tient en novembre 1982 aborde de très nombreuses questions concernant

- la vie intérieure de l'Institut, avec le travail des commissions : prière, liturgie, pauvreté, obéissance et la vie spirituelle : esprit fraternel, vie de prière. Un tour d'horizon de tous les groupes de France et des Provinces extérieures, permet d'en connaître les différents aspects.

- vie extérieure : CNIS avec participation à différentes commissions : conseils évangéliques, appel, session de Chantilly - CNV - CMIS – Instituts Dominicains, etc.....

En France, une rencontre réunissant environ 80 membres, tenue quelques mois auparavant avait dégagé cinq thèmes de travail à étudier lors de l'Assemblée de novembre

- le charisme de l'Institut - la prière - l'étude - la révision de vie - l'information

L'activité du groupe de formation donne lieu à un rapport ainsi qu'un texte émanant de la sacrée Congrégation des Religieux sur : « *Les Instituts séculiers et les Conseils évangéliques* » publié en juin 1981.

En 1980, se tient une réunion de sept Dominicains ou prêtres séculiers accompagnant régulièrement des groupes français (six étaient excusés et le Père Gaskell avait envoyé un rapport sur ses relations avec le groupe d'Angleterre). Cette rencontre permet aux participants un large échange de vue sur la vocation séculière.

Les relations avec l'Ordre Dominicain sont très importantes et l'ont été dès les débuts de l'Institut, en France. S'il n'y a pas d'Assistant spirituel attiré, néanmoins le concours d'un Frère est demandé en de nombreuses occasions: accompagnement des groupes pour un enseignement chaque mois et en général pendant plusieurs années - aide dans la conduite des débats lors des Assemblées. Ainsi, le Père Antonin Motte, a été le fidèle et très sûr conseiller jusqu'à son décès en 1989, remplacé pour les Assemblées suivantes par les P. Raffin, Lintanf, Toxé....

A l'exception de la Belgique où pendant toute sa vie un rôle particulier de proche conseiller est pris par le Père Draime, consécutif à son implication dans les débuts de cette Province, le même concours est demandé aux frères de l'Ordre dans les autres Provinces de l'Institut : Angleterre et Pologne,

Refonte des Constitutions

D'esprit pastoral et œcuménique le Concile remanie profondément l'Eglise et en ce qui concerne la vie consacrée, les Instituts religieux et séculiers sont invités à refaire leurs Constitutions en intégrant les perspectives mises en relief par le Concile, aussi, les Responsables de l'Institut vont-elles s'attacher à cette refonte.

De nouveaux textes se succèdent en 1968 puis 1974. Approbation par M^{gr} Riobé en 1975.

Extension de l'Institut

Vers 1976, grâce à une initiative d'œuvre caritative, « Les mains ouvertes » partie de Belgique, un groupe commence à se former en **Haïti**. Jeanne et Yvonne en suivent avec attention et discernement les débuts, facilités par la venue en Belgique des pionnières Dominique Fraigneux et Claire Mahé, mais aussi de jeunes Haïtiennes rattachées à l'œuvre. Sur place se sont rendus quelques membres de l'Institut de Belgique ou de France, permettant une connaissance directe des personnes attirées par la vocation séculière et des conditions de vie dans cette contrée en développement mais marquée par des conditions politiques très difficiles.

A son grand regret, Yvonne ne connut jamais la terre d'Haïti.

Evolution du nombre de membres

Les statistiques sont parcellaires, mais quelques-unes permettent de suivre l'évolution numérique de l'Institut, dont en France, les membres ont des professions dans des secteurs divers : enseignement privé ou public - médico-social : infirmières, assistantes sociales, médecin, pharmacien - secrétariat - commerce - agriculture, etc....

De 110 membres en 1948, le chiffre passe en 1954 à 186 membres, en France et Belgique.

En 1965 : l'Institut compte environ: 230 membres

mais en 1980, le total est de : 179 membres. En France, durant cette période, trois retraites annuelles rassemblent les membres en juillet, août et septembre, retraites marquées en général par une cérémonie au cours de laquelle se font les entrées en formation ou les engagements divers.

En Pologne, le groupe se développe régulièrement, passant de 4 membres en 1948 à 16 en 1954, puis à 25 en 1980.

La crise des vocations qui touche l'Eglise après le Concile et les événements de mai 1968, marque fortement l'Institut. Les entrées en formation en France diminuent considérablement, ainsi entre 1970 et 1990, elles varient entre 0 et rarement 3 ou 4. Le chiffre exceptionnel de 18 entrées en 1946, n'est plus que de 2 vingt ans plus tard et il n'y a aucune entrée en 1976.

L'évolution est identique en Angleterre et en Belgique. En revanche, commencent à émerger de nouveaux pays et en particulier hors d'Europe.

Participation à la vie inter-instituts

Cette période est fertile en avancées. Après la promulgation de la Constitution Apostolique de 1947, les Instituts sentent le besoin de mener ensemble leurs recherches sur les points qui les intéressent.

Au plan national français, des rencontres de Responsables généraux ont lieu régulièrement pour approfondir la consécration séculière, authentique vocation laïque.

C'est en 1971 qu'est adopté le nom de **Conférence Nationale des Instituts séculiers** qui a pour but : « *de faciliter les échanges, les recherches, la collaboration entre les Instituts, sans jamais leur imposer de directives. Elle assure le lien avec la conférence internationale sans jamais engager ni représenter chacun des instituts.* »

En effet, au plan international, le même besoin d'échanges, de recherches se fait sentir. Après quelques tentatives de rencontres partielles, la 1^{ère} réunion organisée à Rome porte sur les thèmes de : Consécration, sécularité, apostolat.

Elle rassemble plus de 400 participants de 92 instituts. **La Conférence mondiale des Instituts séculiers prend officiellement naissance en 1972** et, tous les quatre ans un nouveau sujet de réflexion est proposé à l'ensemble des Instituts qui désormais se multiplient sur l'ensemble de la planète.

L'Institut Dominicain d'Orléans est partie prenante de ce rassemblement et il apporte sa contribution en vue de la synthèse générale donnée lors du Congrès suivant.

Pour répondre à cette attente, des Commissions d'étude sont mises sur pied lors de l'Assemblée de 1976 « *Il est particulièrement souhaité que les membres de l'Institut puissent mener en commun des recherches relatives à leur vie de laïque consacrée ou à la vie de l'Institut* ».

L'Institut est affilié officiellement à l'Ordre de saint Dominique et il n'est pas le seul à adopter sa spiritualité. Une **Association des Instituts séculiers dominicains** se crée en 1957, dans le but d'explorer ensemble les richesses qu'offre l'appartenance à ce qui sera appelé plus tard « La Famille Dominicaine ».

Journées d'études, retraites communes, feuillet de liaison concrétisent l'unité qui existe entre les membres de ces Instituts dans la réalité de leur vie consacrée séculière.

Les deux responsables générales, **Jeanne Bouget** et **Yvonne Breton** qui lui succède jusqu'en 1988, sont des membres très actifs de ces différentes instances inter-instituts et elles veillent à ce que l'ensemble de l'Institut apporte une contribution aux nombreuses études ou activités organisées par ces instances.

Statut des Instituts séculiers

La place officielle des Instituts séculiers dans l'Eglise est confirmée en **1983**, lors de la publication du nouveau **Code de droit canon** qui les inscrit dans la III^{ème} partie, Section I, traitant des « **Instituts de vie consacrée** » Des normes communes sont indiquées au Titre I. (can. 573-606) Les Instituts religieux font l'objet du Titre II (can. 607 à 709)

Le Titre III (canons 710-730) est relatif aux Instituts séculiers. Toutefois, un document publié par la Conférence nationale française des instituts séculiers en 1985, précise « *Les textes législatifs antérieurs sont désormais abrogés et ont cessé d'être en vigueur le 27 novembre 1983, mais il faut s'y référer comme à la source de la nouvelle législation en tout ce qui n'y est pas contraire* »

Que retenir de cette période particulièrement riche?

- Depuis 1952, organisation de Chapitres d'élection tous les 6 ans. Une assemblée de délibération se tient à la suite des élections, puis tous les 3 ans, à partir de 1979.
 - Dès 1958, puis en 1964, affirmation de l'orientation séculière de l'Institut – abandon de tous les signes et appellations rappelant la vie religieuse.
 - L'Institut prend le nom d'Institut Séculier Dominicain d'Orléans. Fête patronale : La Croix Glorieuse, le 14 septembre.
 - En 1979, la Belgique devient « Province » et l'Angleterre « Province en formation ». Le groupe de Pologne s'accroît de façon souterraine (17 en 1952).
 - L'organisation de l'Institut se renforce : Conseils réguliers, organisation de groupes avec responsables régionales et responsables de centres.
 - Mise en place de Commissions d'étude concernant divers aspects de la vie séculière.
 - Refonte des Constitutions : 1975, approbation par M^{gr} Riobé
 - Extension de l'Institut:
Hors d'Europe : Débuts du groupe d'Haïti
En Europe : Croissance importante jusqu'aux années 1970, puis diminution du nombre de membres
 - Participation à la vie Inter-Instituts :
 - Conférence Nationale des I.S.Français, créée en 1971.
 - Conférence Mondiale des Instituts séculiers en 1972.
 - Association des Instituts séculiers Dominicains, créée en 1957.
- En 1983, les Instituts séculiers apparaissent aux canons 710 -730 du nouveau Code de Droit Canon dans la III^{ème} partie traitant de la Vie consacrée.

4^{ème} Période : 1988 – 2003

Une étape importante est franchie lors de l'Assemblée de 1988.

A partir de cette date, la France devient Province à part entière, se dotant d'une Responsable Provinciale et d'un Conseil. Cette décision résulte de la charge devenue trop lourde pour la Responsable générale et les Assistantes qui doivent assurer le suivi des décisions prises en Assemblée, être présentes dans les nombreuses instances où leur participation est demandée, mais aussi poursuivre leurs engagements laïcs dans le monde.

Surtout il apparaît nécessaire de doter l'Institut d'une instance chargée de l'ensemble des Provinces et des nouvelles régions.

L'Assemblée définit le rôle des différentes responsables et conseillères, ainsi que la nécessité d'une participation active des membres des différentes Provinces.

Les élections se font en deux temps :

1) Responsable Générale: Marie-Antoinette Perret et deux Assistantes: Françoise Lhotte et Mireille Prouillet

2) Responsable Provinciale: Hélène Penloup

Sept Conseillères sont élues parmi lesquelles quatre sont choisies comme conseillères Générale devant participer au **Conseil général**, rassemblant chaque année, responsables et conseillères de toutes les Provinces.

La nouvelle Responsable Générale, Marie-Antoinette Perret, originaire de Saint Etienne, vécut longtemps au Bon Accueil, avant que sa profession d'Assistante sociale,



Marie-Antoinette PERRET
4^{ème} Responsable Générale
1988-2003

ne la conduise en dernier lieu à Paris. Conseillère depuis 1970, elle est élue 1^{ère} Assistante en 1976, et réélue à cette charge en 1982.

Hélène Penloup, première Provinciale de France, originaire des environs d'Angers, ville où elle réside a fait toute sa carrière professionnelle dans l'enseignement, remplaçant Marie Audfray, directrice d'un établissement privé, l'Institution Jeanne d'Arc.

Conseillère en 1976, elle est élue 2^{ème} assistante en 1982.

A dater de cette élection, Orléans n'est plus le lieu de résidence des Responsables, première étape d'une évolution qui s'accroîtra en 2003.

Un an après cette Assemblée, en 1989, la chute du Mur de Berlin qui partageait l'Europe en deux blocs, permet l'établissement de relations normales avec la Pologne. La Responsable provinciale et les conseillères peuvent maintenant prendre leur place dans les Assemblées et Conseils Généraux.

De nombreux échanges ont lieu et une grande collaboration s'instaure entre l'Est et l'Ouest. Les rencontres de responsables se font à Orléans, mais en août-septembre 1995, un conseil réduit se tient à Nowa Wies, près de Varsovie, puis le Conseil général est organisé à Liège en juin 1998 et de nouveau en Pologne, en juin 2002.

En 1994, Janina Slomińska est élue 1^{ère} Assistante de la Responsable générale réélue, Marie-Antoinette Perret.

La fonction universitaire de professeur de sociologie de Janina Slominska à Varsovie et en plusieurs Facultés lui permet de faire connaître la vocation séculière dans les milieux universitaires et des demandes se font jour en Lituanie, Ukraine, Hongrie. Une nouvelle impulsion est donnée au développement de l'Institut dans les pays de l'Est.

Les Responsables provinciales sont en 1994 :

En France, Hélène Penloup réélue.

En Pologne : Stanisława Zdebska a remplacé Louise Radziminska en 1990.

En 1996, Maria Kostecka lui succède.

En Belgique : Josette Brisbois a succédé à Renée Lex

En juillet 2000, de nouvelles élections ont lieu, mais les Constitutions limitent à deux mandats,

Les charges des Responsables générales et Provinciales. Avec une dispense de l'Evêque le mandat de la Responsable Générale est prolongé pour une durée de trois ans. Janina Slominska est réélue pour la même durée et Josette Brisbois de Belgique devient deuxième assistante.

Les Responsables Provinciales sont :

- France: Bernadette Vilaine.
- Angleterre, Ann Hamilton (succède à Jacqueline Collicott en 1992).
- Belgique : Madeleine Dufour (succède à Josette Brisbois élue en 1984, remplaçant Renée Lex)
- Pologne : Maria Kostecka



Hélène Penloup

Constitutions

Elles sont fréquemment remises en chantier pour tenir compte des évolutions de la société et de l'Institut.

En 1988, les nouvelles Constitutions approuvées par M^{gr} Picandet, tiennent compte du can. 723 du Code de 1983 et portent à cinq ans au lieu de trois, le temps requis entre le premier engagement et l'engagement perpétuel.

En 1999, une Assemblée générale a lieu pour la préparation de nouvelles **Constitutions** qui sont approuvées en Janvier 2000 par Monseigneur Daucourt. Quelques modifications leur sont apportées au cours de l'assemblée de 2003.

Vie spirituelle et approfondissement de la foi

Depuis 1982 un thème est donné aux Assemblées. Ce thème dont voici quelques exemples, est étudié par tous les membres au cours de l'année précédant l'Assemblée :

1982 : *Témoins de l'absolu de Dieu dans le monde d'aujourd'hui*

1997 : *Charisme dominicain et vie consacrée séculière*

2003 : *A la suite du Christ source de vérité.*

De plus l'exhortation apostolique du pape Jean-Paul II, « *Vita consecrata* » du 25 mars 1996 et l'Instruction « *Repartir du Christ* » publiée par la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de Vie apostolique le 19 mai 2002, constituent une base solide d'étude et d'approfondissement des fondements de la vocation.

Une grande attention est portée à la formation des membres pour lesquelles un programme est établi et des sessions organisées de façon régulière. En France, plusieurs personnes, chargées de l'accompagnement des membres peuvent suivre, elles aussi des sessions de formation organisées par la Conférence Nationale des Instituts séculiers.

En Pologne, un programme de formation est établi, en relation avec les autres Instituts séculiers.

Etat de l'Institut

Cette période se caractérise par un double mouvement : réduction du nombre des membres en France et en Europe de l'Ouest et large extension géographique en Europe de l'Est et dans le monde.

En 1988, alors que l'effectif total est de: 149, la présence de l'Institut hors d'Europe se limite alors à Haïti dont les débuts sont prometteurs, mais la situation socio-politique et économique de ce pays, rend très difficile la vie des membres du groupe. Mise à part l'île de La Réunion proche du continent africain, mais faisant partie des territoires d'outre-mer d'influence française, c'est en Côte d'Ivoire que commence à être connu l'Institut en Afrique.

Puis en 1998, cette présence se fait plus importante sur ce continent. Par l'intermédiaire d'une religieuse dominicaine belge, dont la Congrégation se retire de la République Démocratique du Congo, une Congolaise, Gertrude Tundu-Kialu est mise en relation avec les Responsables et après un bref séjour en Belgique et en France, demande son admission dans l'Institut. Rapidement, un petit groupe s'organise en RDC, dans la région de Mbuji-Mayi..

En Europe de l'Ouest, l'Institut voit ses effectifs se réduire, alors qu'en Europe de l'Est, le groupe de Pologne s'accroît et que l'Institut apparaît dans plusieurs pays voisins.

De sorte que, en 2003, l'effectif total est sensiblement le même qu'en 1988 mais la composition en est assez profondément différente.

Organisation de l'Institut

Les conséquences des décisions prises au cours des Assemblées de 1958 et surtout de 1964, se font sentir peu à peu. En effet, la vie à l'intérieur des Centres se révèle assez difficile à maintenir, chaque membre restant dans son milieu, familial, professionnel, de voisinage.

Les Centres, parfois pôles d'activités de quartier, lieux de vie pour quelques membres deviennent lieux de rencontre, de réunion ou de petit séjour, mais ils s'avèrent être une lourde charge financière et d'entretien. Aussi voit-on se fermer le Centre de

Rouen, dans les années 80, la maison d'Abbey Wood en Angleterre, en 1990, le Foyer Jeanne d'Arc à Liège en 2002. En 2001, une partie de la propriété du Bon Accueil est louée à une association d'adultes handicapés. Au cours de la même année la maison de Montjoie à Paris est vendue pour être remplacée par un appartement, mieux adapté aux besoins du groupe.

Cependant la vie des membres reste marquée par les rencontres régulières, aussi fréquentes que possible, organisées dans chaque région auxquelles se joignent parfois en France, des membres d'autres instituts dominicains.

La lettre collective maintenue à un rythme mensuel assure le lien entre toutes, ainsi que les visites des responsables provinciales.

La Responsable Générale, Marie-Antoinette Perret effectue de nombreux voyages qui lui permettent, en compagnie d'un membre de l'Institut, une certaine approche des cultures et des milieux de vie de chacune. Ces voyages sont très fréquents, en Angleterre et Belgique, puis en Pologne et enfin sur d'autres continents, dans les nouvelles contrées: Haïti, La Réunion, Côte d'Ivoire, République Démocratique du Congo. Les contacts directs ainsi établis renforcent l'unité fondamentale de l'Institut, malgré la dispersion des membres et la diversité des engagements.

Cette 4^{ème} Période est également marquée par un événement important organisé en 1991 pour les cent ans de Jeanne Bouget et de l'Institut. Ce double **Centenaire** a été l'occasion, en fêtant celle qui avait tant donné d'elle-même à l'Institut, de renouveler l'espérance en l'avenir malgré les difficultés rencontrées en cette fin de siècle.

L'Assemblée de 2000, lors du passage au Troisième Millénaire est un réel événement, car pour la première fois se concrétise l'aspect international de l'Institut.

Bien que le petit nombre de membres dans les pays hors d'Amérique Centrale et d'Afrique, ne leur donne pas la possibilité de participer à l'Assemblée, la Responsable Générale et son Conseil ont souhaité qu'une déléguée les y représente, apportant un témoignage direct de leur vie et devenant ensuite les ambassadrices de la réalité fraternelle de l'Institut. L'ouverture ainsi créée se montre fructueuse pour toutes les participantes qui découvrent le visage de personnes devenues identifiables et avec lesquelles des contacts durables peuvent s'établir.

Relations extérieures.

Elles se poursuivent dans les différents pays :

En Angleterre, Belgique, France, Pologne, les Responsables Provinciales et déléguées participent aux travaux des Conférences Nationales des Instituts séculiers.

Les différentes Provinces ont envoyé une représentante aux Congrès de la Conférence Mondiale qui rassemble près de 200 Instituts tous les quatre ans et les thèmes ont été proposés à l'étude de l'ensemble de membres de l'Institut, tels : *La responsabilité des Instituts, envers un monde en transformation - Comment être un laboratoire expérimental dans la perspective du troisième millénaire - La formation des membres d'I.S. Accueillir les initiatives de Dieu et revêtir les sentiments du Christ Jésus pour répondre avec discernement aux défis culturels du 3^{ème} millénaire.*

Ces Congrès se sont tenus à Rome, à l'exception de celui de 1996 organisé aux environs de Sao Paulo, au Brésil.

En France, l'Institut participe activement aux rencontres et sessions des ISD sur des thèmes tels que : *Présence dans les moyens de communication et les médias - déclin des religions, essor du spirituel - Lire la Bible aujourd'hui*, enfin, lors de la 24^{ème} session en 1999 : *Nous croyons en un seul Dieu. Regard chrétien sur le judaïsme et l'Islam.*

En outre, un membre de l'Institut participe au groupe dominicain Justice et Paix qui a mis sur pied deux colloques: en 1991 : « *Justice, mystique et paix* » et en 1997 : « *Conflits, autorité, démocratie* »

En 2000, l'Association des ISD a délégué un membre de l'ISDO pour la représenter au premier Congrès de la Famille Dominicaine à Manille.

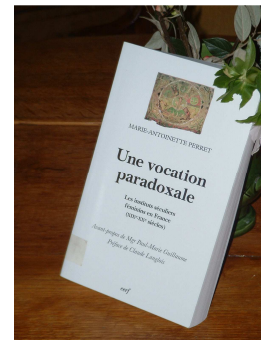
En 2001, ce sont plusieurs membres de l'Institut, de Belgique, France, Pologne, qui participent à Assise au Congrès organisé conjointement par les familles franciscaines et dominicaines autour du thème : « *Nous et les autres : dialogue, vérité, identité* »

Chaque année la présence de l'Institut est assurée au Pèlerinage du Rosaire à Lourdes. De même, des membres des Province d'Angleterre, de Pologne ont représenté l'Institut à Dublin, Bari, lors de sessions d'Espaces, initiative dominicaine pour une Europe spirituelle.

Des efforts sont faits pour faire connaître l'Institut, par tracts, dépliants, diffusés largement. En Pologne, la 1^{ère} Assistante a rédigé un article sur les I.S. et l'a fait traduire en différentes langues.

Enfin, en juin 2000, paraît aux éditions du Cerf, un livre de Marrie-Antoinette PERRET, intitulé :

**Une Vocation paradoxale
Les Instituts séculiers féminins
en France, XIX^{ème}-XX^{ème} siècle.**



Au plan civil :

La situation est différente selon les Provinces.

En **France**, les statuts de l'Association ont été remis à jour en 2001, et le nom modifié en **Association Saint Loup-Montjoie**, gestionnaire du patrimoine tant à Orléans qu'à Paris. Des modifications importantes ont été réalisées sur le plan immobilier: à Orléans une partie des bâtiments est louée à une Association d'adultes handicapés. A Paris, l'immeuble Montjoie a été vendu et un appartement plus adapté aux besoins actuels du groupe a été acquis.

En **Angleterre**, le centre où se réunissait le groupe dans la banlieue londonienne, à Abbey Wood, après vingt ans d'occupation, a lui aussi, été vendu en 1990

En **Belgique**, l'hospitalisation des personnes qui assuraient la gestion du Foyer Jeanne d'Arc a nécessité sa mise en vente. Les biens restent gérés par une Association déclarée.

En **Pologne**, l'Institut est reconnu officiellement par l'Etat et peut posséder des biens immobiliers.

Que retenir de cette 4^{ème} période ?

Période de grands changements à plusieurs titres.

- En 1988, nouvelle organisation. Une Responsable générale et deux Assistantes assurent l'unité de l'Institut. Aidées d'un Conseil général composé de Conseillères désignées par les Conseils provinciaux, elles mettent en œuvre les décisions prises en Assemblée délibérative
- La France devient Province autonome avec Responsable et Conseil provinciaux.
- La Pologne prend dans l'Institut la place active dont elle a été privée jusqu'en 1989 pour des raisons géopolitiques.
- Extension de l'Institut en Europe de l'Est (Lituanie- Hongrie- Ukraine) ; Afrique (Côte d'Ivoire – République démocratique du Congo) ; Amérique centrale (Haïti). Diminution statistique en Europe de l'Ouest, mais stabilisation de l'effectif total.
- L'unité de l'Institut est entretenue de façons multiples : rencontres, retraites, échanges divers, lettre mensuelle collective..... L'apparition de techniques

- modernes : téléphone mobile, fax, internet..... facilite dans les dernières années, les échanges entre les membres des différents pays.
- Les liens sont établis ou renforcés par les nombreuses visites de la Responsable générale, dans les différents pays, ainsi que par la représentation de toutes aux Assemblées.
- Participation de membres de l'Institut aux Conférences Nationales des I.S., aux Congrès de la CMIS, Association des ISD. Richesse de ces rencontres, tant en raison de la préparation dans l'Institut que par les apports des synthèses ou des conférences.
- Nouvelles Constitutions : 1989 approuvées par M^{gr} PICANDET
2000 approuvées par M^{gr} DAUCOURT amende-
ments approuvés en 2003 par M^{gr} FORT.

5^{ème} Période :

Cette période s'ouvre avec l'Assemblée qui se tient en juillet 2003. Elle n'a pas lieu comme à l'habitude à Orléans, les conditions d'hébergement n'étant plus suffisantes pour l'ensemble des participantes. L'Evêque d'Orléans, Monseigneur Fort vient à Paris, chez les Petites Sœurs de l'Assomption, rue Violet 75015, présider l'Assemblée d'élections. Le Frère Philippe Toxé suit l'ensemble des travaux

Une nouvelle étape est franchie. Les élections confirment la vocation internationale de l'Institut puisque pour la 1^{ère} fois la Responsable générale n'est plus de nationalité française.

Responsable Générale : Ann Hamilton (Angleterre)

1^{ère} **Assistante : Annick Masson** (France)

2^{ème} **Assistante : Maria Kostecka** (Pologne)



*Ann HAMILTON
5^{ème} Responsable Générale
2003 - 2009*

En 2003, les Responsables provinciales à cette date sont :

En France : Bernadette Vilaine

En Belgique: Madeleine Dufou

En Pologne : Maria Kostecka

Après les élections de 2006, ce sont :

En France : Annick Masson

En Belgique ; Josette Brisbois

En Pologne : Anna Nachyla

En 2008, le Bon Accueil est vendu.

Des problèmes nouveaux se posent à l'Institut et à ses Responsables. L'Esprit Saint qui fait toutes choses nouvelles saura les aider à trouver les solutions les mieux adaptées

Conclusion

Cette brève histoire de l'Institut, basée en grande partie sur les textes officiels publiés après les Assemblées, trouve son complément dans l'histoire écrite par la vie de tous les membres, histoire très riche dont quelques échos se trouvent dans les lettres collectives. La vie des centres, la contribution apportée par chacune à la vie et à l'évolution de l'Institut s'y trouvent relatées.

Ce retour sur le passé montre que le parcours de l'Institut durant plus d'un siècle, est fait de moments contrastés. Aux débuts difficiles, succèdent des temps plus heureux lors de son développement, enfin survient une période lumineuse lorsque la reconnaissance de l'Eglise donne à l'Institut, avec sa légitimité, l'assurance d'être une expression d'un « *don du Saint Esprit aux hommes de ce temps* ». D'autres périodes difficiles font suite, mais avec l'assurance que le mystère pascal, ce passage de la mort à la vie demeure présent et tout à fait central.

A l'image de toute la spiritualité chrétienne cette dimension de transformation reste essentielle car la tâche importante pour l'Institut et pour chacun des membres est de discerner les appels de Dieu dans un monde en constante mutation.

Un passage de la lettre du 15 janvier 1965 écrite par Jeanne Bouget après l'affirmation importante de la vocation séculière de l'Institut par l'Assemblée, peut être une conclusion de ce parcours historique, qui ne veut pas se limiter au passé, mais envisager aussi l'avenir.

« Il faut d'abord affirmer que la plus grande force, le 1^{er} objectif à viser, si l'on veut vraiment rénover l'Institut, c'est de promouvoir en tous ses membres une authentique vie consacrée à Dieu, une profonde vie intérieure d'union à Dieu, une vie personnelle avec le Christ vivant. Il y a nécessité pour chacune, d'un effort personnel de lecture, de réflexion, d'ouverture à l'Esprit Saint. Tout ne peut venir de l'extérieur, une assimilation personnelle est nécessaire.

Si les membres de l'Institut vouées à la vie mixte, selon Saint Thomas, tendent de tout leur être à cette fin principale de leur vie consacrée à Dieu, si elles cherchent en tous leurs actes à vivre très simplement sous le regard de Dieu, si elles l'aiment vraiment pour lui-même et désirent ardemment Le contempler, alors, elles recevront de Lui la lumière pour voir toutes choses comme Il les voit, dans leur vie personnelle, dans l'Institut et dans leur apostolat. »

Il n'y a donc pas lieu de se demander ce que sera l'avenir de l'Institut. L'Esprit Saint le bâtit chaque jour avec nous, lorsque nous participons activement à la réalisation de ce que son amour nous inspire quotidiennement.



Jeanne LEPLÂTRE

Année Dominicaine - Décembre 1928

A Orléans, Mademoiselle Jeanne LEPLÂTRE, succombait le 26 octobre 1928, à l'âge de 65 ans, à une longue et cruelle maladie, durant laquelle elle n'a cessé et jusqu'au plus fort de son agonie, de faire, par sa patience et sa sérénité dans la souffrance, par son filial et total abandon à Dieu en face de la mort, l'édification et l'admiration de toutes les personnes qui l'approchaient.

Bien que née à Patay où son Père exerçait alors la charge de notaire, Jeanne vint toute jeune avec sa famille habiter Orléans. Elle allait y trouver pour la formation et la direction de son âme des prêtres éminents, M^r l'abbé LAROCHE, le futur évêque de

Nantes qui devait la préparer à sa première Communion et qui se plaisait à l'appeler familièrement « *son petit théologien* », tant il avait été frappé par la précoce vivacité d'intelligence dont l'enfant faisait preuve au catéchisme.

Un peu plus tard, ce fut l'abbé CHAPON, le futur évêque de Nice, que la Providence mettait sur le chemin de Jeanne, pour l'encourager et la soutenir dans le dur apprentissage de la vie de souffrance qui allait commencer pour elle au seuil même de la jeunesse.

Jeanne Leplâtre, en effet avait à peine dix-huit ans, quand sa mère, femme de grand mérite et qu'elle aimait tendrement, lui fut enlevée à l'improviste par une mort toute prématurée. Deux ans plus tard, alors que l'âme ardente de la jeune fille rêvait du don d'elle-même à Dieu, par une vie religieuse vouée à l'enseignement, voici soudain un mal implacable qui fond sur elle, qui la tient pendant sept années sur un lit de souffrance, et qui ne devait plus, dans la suite lui permettre de circuler qu'à de rares intervalles et à l'aide seulement d'un fauteuil roulant.

Mais cette immobilité complète, au début surtout, ne parvint toutefois pas à entraver l'activité de son esprit et de son cœur. Du lit où la pauvre malade se trouve confinée, son âme rayonne sur des amies qu'elle attire autour d'elle, les initiant d'abord à une forme de vie intérieure qui ira ensuite s'épanouissant en de multiples bonnes œuvres.

C'est ainsi que tour à tour, elle organise une bibliothèque pour les personnes du monde, ouvre sa maison au premier patronage d'enfants des écoles laïques qui ait existé à Orléans y groupant jusqu'à 250 fillettes. Puis ce sont des catéchismes aux jeunes filles qui se dévoueront ensuite dans les paroisses, des conférences d'art et autres, un cours ménager et des ateliers de couture.

Le 7 mars, 1890, elle avait été reçue Tertiaire de Saint Dominique par le R.P. BOULANGER et se plaisait à dire que ce fut pour elle, comme une journée toute céleste tant pour la consolation qu'elle y avait ressentie que pour les lumières qu'elle y avait trouvées dans le pieux commentaire qui lui avait été fait du nom reçu par elle: Sœur Marie-Dominique de Jésus Crucifié. C'était là tout un programme où nous pouvons voir aujourd'hui comme un fidèle résumé de sa vie.

Et la Croix de Jésus, en effet, qu'elle porta jusqu'à la fin, n'a-t-elle pas trouvé la source et le secret de toutes ces grâces qui virent chaque jour alimenter sa piété si tendre envers Marie, et ce zèle infatigable qui sut toujours se faire tout à tous. On le vit bien pendant la guerre, où, en dépit du profond chagrin que lui causèrent des deuils multiples survenus dans sa famille, Mademoiselle Leplâtre n'en continua pas moins à se prêter avec une généreuse ardeur à tous les besoins du moment. Sa maison devint donc successivement ouvroir pour les blessés des Ambulances, garderie pour les enfants, centre de réunion pour les pauvres veuves de guerre, asile pour les réfugiés des régions envahies, siège d'une Croix-Rouge américaine. Elle avait grand soin toutefois au milieu de ces œuvres si nombreuses et si diverses de ne point s'y laisser absorber tout entière et de rappeler souvent à ses collaboratrices la recommandation du P. Boulanger : « *avant tout, sauvegarder la vie intérieure qui est l'âme de tout apostolat.* »

Peu de temps encore avant sa mort, et voulant en vraie fille de Saint Dominique travailler jusqu'au bout au bien des âmes, elle mit tout en œuvre pour l'établissement d'un patronage, dont pussent profiter les enfants du quartier où elle avait dû transporter ses pénates et qui se trouvait, par son éloignement du centre de la paroisse plus ou moins déshérité au point de vue religieux. Ce lui fut sur son lit de douleur et bientôt d'agonie de percevoir l'écho des joyeux ébats des enfants du patronage. « *Je les entends*, disait-elle avec un bon sourire, *je les entends ces chers petite.* »

Souvent, dans les derniers mois de sa maladie, elle étendait ses bras en forme de croix et aimait à redire : « *Je vous offre, ô mon Dieu ! Ce pauvre corps en holocauste, jusqu'au bout, tant qu'il vous plaira !* » Jamais sa patience ne s'est démentie un instant. Son oubli d'elle-même était tel qu'elle ne cessa jusque dans ses derniers jours de supplier Dieu d'avoir pitié de celles qui la soignaient avec tant de dévouement.

Sentant sa fin approcher, elle disait à son entourage : « *Je n'ai plus que peu de temps pour mériter. Ah ! priez bien que je n'en perde rien.* » Puis, embrassant avec ferveur une relique de la vraie Croix qui lui avait été donnée par le P. Boulanger, elle aimait à répéter : « *Je baise la Croix qui me jugera* »

Ses dernières paroles furent celles-ci : « *Voir Dieu, est-ce possible, je vais voir Dieu* »

Après avoir reçu les derniers sacrements des mains de M. l'abbé PAYEN qui lui fut si parfaitement dévoué à elle et à ses œuvres, elle eut encore la grande joie, quelques jours avant de mourir, de recevoir une seconde fois, la visite toute paternelle de Monseigneur COURCOUX, qui venait lui apporter une dernière bénédiction.

Elle pouvait donc, après cette très longue maladie, s'endormir dans la paix, cette fidèle servante du Seigneur, qui sut si bien par sa piété éclairée, son zèle ardent, sa patience admirable, faire honneur dans sa vie comme dans sa mort à son beau nom de Sœur Marie-Dominique de Jésus Crucifié.

Marthe MALDERET

20 mars 1879- 17 juillet 1952

La Chapelle de Saint Loup était beaucoup trop petite, le lundi 21 juillet 1952, pour contenir la foule venue rendre un dernier hommage à Mademoiselle Marthe MALDERET et assister aux obsèques de celle qui, pendant près de 24 ans avait été l'âme vivante du Centre d'Oeuvres du Bon Accueil.

M. l'Abbé POIGET, curé de Saint Aignan, a fait la levée du corps. De nombreuses personnalités religieuses et civiles assistaient à la cérémonie :

M. le Chanoine YANKA, délégué de l'Evêché. Le R.P. PERINELLE, O.P. représentant le R.P. Provincial des Dominicains qui a chanté la messe. Le R.P. MOISAN, O.P. délégué du couvent dominicain de Saint Jacques à Paris. M. le Vicaire Général VATIN-PERIGNON Supérieur du Grand Séminaire, d'Orléans qui a donné l'absoute, Monsieur l'abbé PERRODON Directeur au Grand Séminaire. M. le Chanoine FEUILLATRE, directeur des œuvres diocésaines et M le Chanoine BONNARD, de la paroisse Saint Laurent. Etaient aussi présents, M Le BORDAIS, directeur de la Caisse d'Epargne, M. QUIDET, Président de l'Association « Pour un clair logis » et des représentants des Services sociaux de la Préfecture, de la Mairie, de l'usine d'Ambert, etc.....

C'était à la fin de l'année 1928, que Mademoiselle MALDERET avait succédé, comme directrice de l'œuvre, à la fondatrice, Mademoiselle Jeanne LEPLÂTRE. Et certes, cette succession s'avérait étrangement difficile; l'œuvre, en effet traversait une crise à ce point redoutable que tout présageait un prochain et irrémédiable échec. Pourtant, Mademoiselle Malderet, forte des exigences du devoir, se mit à la tâche. Lentement, patiemment, elle devait surmonter, un à un, tous les obstacles, vaincre toutes les défiances, toutes les oppositions. Grâce à son savoir-faire, à son calme souriant, à sa volonté patiente, souple et discrète, peu à peu de précieux concours lui arrivèrent, des recrues, de plus en plus nombreuses finissent par affluer. L'œuvre centrale accroît sa vitalité, s'enracine plus profondément. En même temps, son influence grandit, son rayonnement s'élargit et se fait plus intense. C'est loin, désormais, très loin, au-delà des frontières, que son action bienfaisante est ressentie, suscitant des vocations de zèle apostolique et charitable, de surnaturelle et religieuse ferveur. Animatrice du Centre d'œuvres du Bon Accueil, elle est, en même temps, la mère d'une vaste famille spirituelle, dont les membres, bien que dispersés de par le monde, suivant les circonstances providentielles et les exigences des situations particulières, obéissant au

même idéal, communient au même esprit, suivent la même discipline de vie, surtout, ne font qu'un, fraternellement rassemblés et confondus dans la Charité du CHRIST.

C'était donc, finalement, à une remarquable et manifeste réussite qu'avait abouti le travail de dévouement et de zèle entrepris pendant 24 ans par Mademoiselle MALDERET. Quel avait été son secret ?

Sans doute, DIEU avait-il préparé cette âme par toute sa vie antérieure à l'œuvre à laquelle Il la destinait.

Mademoiselle MALDERET était née à Rouen le 20 mars 1879, dans une famille très unie, habituée à l'holocauste ; elle avait perdu successivement ses cinq soeurs, en pleine jeunesse, préparées à la mort par une mère admirable. Sa maison et son cœur s'ouvrirent alors aux enfants du pays, Saint Jean de la Ruelle, qu'elle aimait préparer à leur première communion ; et la vieille propriété familiale, au bord de la mer, à Veules les Roses, se remplit bientôt de tout un groupe d'enfants, que Mademoiselle Marthe réunissait, leur apprenant à connaître et aimer Dieu dans la joie.

Puis, obligée de travailler elle-même, elle se pencha avec amour sur les jeunes ouvrières et leurs besoins. La guerre de 1914-1918 offrit à son apostolat combien de misères à soulager, de veuves à consoler et à aider à vivre en les préparant à travailler ; elle s'attacha tout particulièrement à cette œuvre. D'une âme pleinement ouverte et accueillante, elle allait à tous avec une préférence marquée pour les humbles, les faibles, et les enfants. Témoin ce mot émouvant d'une brave femme du quartier prononcée à ses obsèques: « *A qui irons-nous, maintenant confier nos peines ?* »

La meilleure arme entre les mains de Mademoiselle MALDERET, son gage de succès le plus assuré, son véritable secret, en un mot, ce fut toujours la bonté ; Mademoiselle Marthe était profondément, inépuisablement bonne. La bonté était chez elle, un don de nature et de grâce, et, chose exquise, lors même que, contrôlée par la volonté, soutenue par l'attention, la prière et l'effort, elle se déployait sur un plan surnaturel, elle ne cessait pas d'être aisée, simple spontanée. Et cette bonté n'était pas passivité, soumission inerte et résignée aux événements ou aux personnes, elle était ouverte, clairvoyante, prompte à deviner pour la saisir au vol, l'occasion providentielle ; non seulement chaleureuse mais lumineuse, elle était, cette bonté, l'intelligence du cœur.

Et c'est pourquoi, grâce à l'impulsion, aux soins patients et avisés, à la volonté optimiste et tenace de Mademoiselle MALDERET, le Centre de Saint Loup avait pris, non seulement dans la ville d'Orléans, mais bien au-delà de ses limites, l'extension et avait la renommée que l'on sait.

Il était vraiment le "Bon Accueil" et cette formule, loin d'être un mot usagé, une simple étiquette banale, exprimait, pour cette fois, la plus belle, la plus authentique réalité.

Il n'était pas, dans le quartier de Sain Loup, une seule misère, physique ou morale, une seule épreuve ou souffrance qui ne trouvât, tout aussitôt, au Bon Accueil, écho, sympathie, assistance, dévouement intelligent, affectueux, efficace. »

« il n'était pas initiatives de zèle, œuvres de catéchismes ou de patronages, sections diverses d'action catholique, groupements de but charitable ou social qui ne fussent assurés d'y rencontrer compréhension ou active coopération, appui matériel ou spirituel, large hospitalité ou centre de retraite. »

Cette charité toute dilatée qui était l'âme de Mademoiselle MALDERET et qu'elle communiquait autour d'elle comme un foyer communique sa flamme, elle n'était pas seulement secret de bonté, elle était aussi – pouvait-il en être autrement – preuve de courage généreux, de parfaite abnégation. C'était le beau courage patient et tranquille des heures ordinaires de la vie quotidienne. Ce fut aussi le courage, parfois héroïque des heures difficiles et dangereuses. Ce courage-là, il devait se déployer au Centre Saint Loup pendant la dernière guerre quand, sous l'impulsion et la surveillance de Mademoiselle MALDERET, le Bon Accueil transformé en restaurant populaire et lieu de ravitaillement, devint la Providence de tout un quartier. Distribuant

inlassablement nourriture et vivres à des milliers d'affamés et de sous-alimenté, sauvant de la famine et sans doute de la mort, combien de vieillards et de jeunes enfants, il est ainsi promu au rôle d'institution d'intérêt public, sans cesser d'être œuvre d'initiative charitable et privée.

C'était encore ce même courage, suscité par la même charité, qui devait conduire, Mademoiselle MALDERET jusqu'au risque accepté et assumé des suprêmes périls. Un jour vint, en effet, il devait inévitablement venir, où elle reçut au Bon Accueil, la visite de la Gestapo. Elle sut faire face à ces dangereux visiteurs et par sa maîtrise d'elle-même comme par sa prudente habileté, rendre vaine une perquisition qui aurait pu avoir des suites fatales.

Et, la guerre terminée, l'œuvre poursuivit, d'année en année, son labeur et aussi son essor auxquels, le Bon Dieu daignait manifestement communiquer sa grâce.

Cependant Mademoiselle MALDERET sentait la vieillesse peu à peu venir. Surtout un mal cruel et qui ne pardonne pas, lentement, inexorablement usait ses forces. Avec la même bonté, le même oubli d'elle-même, la même simplicité qu'elle avait vécu, se dépensant pour le bien, pour l'unique Amour de Dieu et au service du prochain qu'elle aimait pour Dieu et en Dieu, aussi généreusement, aussi humblement, aussi simplement, elle accueillait la maladie, la souffrance et, venue plus rapidement qu'on ne l'eut cru, la mort.

A ses derniers moments, elle eut la douce, l'ultime consolation de se savoir entourée d'un grand nombre de celles qui l'appelaient à si juste titre, leur mère. Et c'était bien, en effet, une mère qui mourait sous les yeux remplis de larmes silencieuses et entre les bras de ses filles.

« Elle n'avait plus la force, disait-elle, de prier, mais elle avait celle de souffrir et d'offrir sa souffrance. Mais, dans son humilité, dans sa simplicité, elle s'excusait, elle s'accusait presque comme d'une faiblesse de soupire : *« J'ai mal, je souffre »*.....Puis, parce qu'elle avait toujours aimé l'exactitude et pratiqué la fidélité à la règle, on l'entendait dire : *« C'est l'heure de l'Office, allez à la chapelle »* Enfin, parce que ses yeux, voilés des suprêmes ombres, ne voyaient plus, à l'une de ses filles venue pour l'embrasser encore : *« Je ne vous vois pas, murmurait-elle en essayant de sourire, mais mon cœur vous reconnaît. »*

Oui... c'est bien cela, elle eut jusqu'à la fin l'intelligence et la lumière du cœur.....

Que Dieu daigne lui donner, maintenant, en récompense de cette persévérante et rayonnante bonté, la lumière de l'éternelle gloire.

Elle mourait dans l'après-midi du Jeudi 17 juillet. C'était au calendrier Dominicain, l'Office du Bienheureux Ceslas et, au Romain, les premières Vêpres de Saint Camille de Lellis, apôtre insigne de la charité dont l'Eglise, qui inscrit son nom dans les litanies des agonisants, a fait le protecteur céleste des mourants.

Lettre collective adressée à tous les membres de l'Institut, Juillet-août 1952

Lettres et témoignages s'accordent pour confirmer un tel portrait, complétés par le rappel de quelques étapes de la vie dans l'Institut de celle qui est considérée comme la **Deuxième Fondatrice** de l'Institut Séculier Dominicain d'Orléans, en raison de la part déterminante qu'elle prit dans son expansion.

C'est le 9 juin 1904 qu'elle entre dans le Petit Groupe de Jésus Crucifié qu'animait Jeanne Leplâtre alors qu'elle-même exerçait le métier de corsetière, appris à Paris, ainsi que l'indique le tract conservé¹. Elle ne s'intègre pas à la vie commune qui,

¹ - Livre des Origines - Annexe 1

selon le témoignage de Jeanne Bouget était très dure, marquée par la prière, la pénitence et la pauvreté et ne concerne alors qu'un très petit groupe de quatre ou cinq personnes.

Marthe fit sa profession le 12 juillet 1905 dans ce groupe dont le P. Boulanger disait : *« Vous n'êtes pas un ordre religieux Faites ce qui est nécessaire sans souci du résultat..... Vous n'êtes pas obligées à la pauvreté extérieure, parce que vous devez conserver ce que la Providence a mis à votre disposition..... La pauvreté affranchit l'âme.... Dieu aime les âmes libres, il aime qu'on ait confiance en lui. »*

A cette même époque, janvier 1914, entra au Petit Groupe Jeanne BOUGET qui joua un rôle si important dans la vie de l'Institut. Marthe et Jeanne souffrirent beaucoup d'une certaine incompréhension de la Fondatrice dont la vie fut très centrée sur la souffrance du fait de la maladie qui marqua son existence.

En revanche, elles comprirent que les obligations de la vie au Petit Groupe étaient difficilement compatibles avec les nécessités de la vie extérieure menée par de nombreux membres dont les familles ignoraient les engagements. De ce fait le groupe se développait très lentement.

Néanmoins quelques éléments s'y étaient adjoints, en particulier des jeunes filles, professeurs de l'enseignement libre, que la guerre dans la région de l'Aisne avait obligées à se réfugier à Orléans. Ce fut le point de départ du groupe de Laon.

Depuis le décès du Père Boulanger, le 8 décembre 1913, le Père MONPEURT assurait le suivi du Petit Groupe et son rôle fut décisif en 1928, lorsque dut être assurée la succession de la Fondatrice, décédée le 26 octobre.

Malgré les recommandations du Père Lemonnyer, Mademoiselle Leplâtre tenait encore tout en main dans cette dernière année, aussi, aucun membre n'était-il préparé à assumer des responsabilités.

Le danger, très réel que traversait le groupe, dut être perçu par Jeanne Leplâtre qui, à quelques jours de son décès, prit Marthe et Jeanne dans ses bras et leur

dit : *« C'est sur vous que je compte pour le Petit Groupe. »* « Marthe reprit des forces à partir de ce moment-là », ajoute Jeanne, soulignant ainsi l'état d'extrême abattement dans lequel se trouvaient les membres du Petit Groupe inquiets pour leur avenir.

Un mois après le décès de M^{elle} Leplâtre, le Père Monpeurt proposa la nomination de Marthe de Saint Pierre comme Prieure du Petit Groupe. Il est noté dans le livre du Conseil, à la date du 26 novembre 1928, que cette proposition fut adoptée à l'unanimité.

Le 15 décembre suivant, Madame Malderet, qui depuis 1908 avait été admise dans le Petit Groupe, entra dans la vie commune, avec sa fille qui s'attacha à sa nouvelle tâche avec ardeur, et commença à imprimer son style de douce fermeté et d'attention à toutes les situations.

Elle avait à cœur de renforcer les liens avec l'Ordre Dominicain, ainsi qu'en témoigne une lettre datée du 13 août 1931, conservée dans les Archives de la Bibliothèque du Saulchoir et adressée sans doute au Provincial. Marthe Malderet y expose la situation actuelle de l'œuvre qui :

« ne comprend jusqu'ici qu'un centre de vie religieuse et familiale pour toutes les sœurs vivant dans le monde. Nos membres sont de toutes les situations sociales, depuis l'humble ouvrière gagnant la vie des siens, employées de banque, perception, jusqu'à nos chères enseignantes. Nous n'avons point de converse ; celles de très modeste instruction, comme les licenciées latin-grec, forment une famille où l'on s'aime et aide beaucoup mutuellement.

Chacune rend des services dans sa paroisse: ligue des jeunes, patronages, catéchismes, visites et soin des malades, classe. Chaque matin, toutes celles qui le peuvent se réunissent et viennent au centre, dans la mesure du possible.

La lettre hebdomadaire remplace les réunions pour les éloignées. Les enseignantes viennent pendant leurs vacances.

Nous demandons un grand esprit de foi et un grand esprit religieux. La mort à soi dans tout ce qui est personnel avec une grande largeur de vues pour tout ce qui est obstacle ou difficulté provenant soit de la santé, de la famille ou des œuvres comme l'enseignement. Peut-être aurons-nous bientôt un membre de l'enseignement laïc.

Notre œuvre est bien petite, mais l'entrain, la joie montrent bien que l'on tend au don de soi complet. Le T.R.P. Boulanger n'a pas voulu surcharger nos exercices religieux, mais a tenu à ce que notre vie entière soit imprégnée d'un esprit de réparation qui est un véritable stimulant..... »

A cette lettre est jointe une notice approuvée par le Cardinal Toucher et M^{elle} Marthe dit tenir à la disposition de son correspondant : les Constitutions, le coutumier et le cérémonial.

L'année suivante, en 1929, le P. GILLET, Provincial, demandait à M^{elle} Malderet de prendre au Bon Accueil, le Père SCHMITT, malade, pour lequel un pavillon fut construit dans la cour d'entrée de la propriété. Ce Père resta au Bon Accueil où il fut l'objet de soins attentifs jusqu'à son décès en 1945.

Le 23 septembre 1929, Jeanne BOUGET fut élue maîtresse des novices et durant toutes les années qui suivirent le décès de M^{elle} Leplâtre, elle resta le fidèle soutien et la conseillère très écoutée de Marthe Malderet.

Ces années furent pour la nouvelle Responsable du Petit Groupe Dominicain de Jésus Crucifié, celles de la progression lente, mais régulière du nombre des membres arrivant de tous les horizons de France et en 1932-34 d'au-delà de la Méditerranée. Dans le même temps se développait l'œuvre du quartier Saint Loup dans lequel il s'était installé depuis 1926, avec catéchismes, patronages, soins aux malades, etc.....

En 1942, une lettre du Père GILLET, Maître Général annonce l'affiliation officielle de l'Institut séculier d'Orléans à l'Ordre Dominicain est annoncée par le Père LOUIS à M^{elle} Malderet qui en transmet la copie au Provincial de France. Elle profite de ce courrier pour le tenir informé des activités du temps de guerre auprès des gens du quartier : vieillards et familles avec fourniture de repas : 250 par jour en 1942,

atteignant 600 en 1945. Des ateliers de chômeuses s'ajoutent aux activités précédentes, ainsi que les colonies de vacances.

Nous avons quelques échos de ce temps troublé. Ainsi, le 2 octobre 1941, M^{elle} Marthe écrit :

« Après le bon repos de Mézières, on se sent d'aplomb pour reprendre l'année scolaire avec toutes ses œuvres si diverses et toutes si intéressantes. Hier, il y avait à la chapelle un service de requiem, avec public très nombreux, très ému et si recueilli. On priait pour le père de six de nos petits, qui a été fusillé.....Jeanne était chargée de prévenir la mère et les enfants. Cette dernière recommandation de ce père me touche beaucoup, montrant ce que la maison est pour tous nos gens du quartier..... »

Jeanne Bouget ajoute :

« Officiellement constitué en Centre Social, le Bon Accueil est un centre qui marche bien et qui a fréquemment des descentes de groupes d'étudiantes sociales, journalistes, responsables de centres, chacun venant se renseigner, voir sur place les activités en marche. M. Pr. forte d'une grâce spéciale d'état, reçoit tout le monde, promène les 'curieux' à l'atelier, à la popote, eu cours ménager de Marcelle.....et la pauvre Marcelle déballe chaque fois tout le travail de ses élèves, n'ayant plus ensuite qu'à tout ranger. Nous sourions après chacune de ces visites. C'est si peu notre genre, ce petit tam-tam..... »

Mais toutes les visites n'ont pas ce caractère et en février 1944, la Gestapo se présente pour visiter la chambre occupée par la journaliste Claude ALAIN, engagée activement dans la Résistance. « M^{elle} Marthe saura faire disparaître les documents compromettants, avec une rare présence d'esprit » est-il dit dans la lettre collective qui apprend à toutes l'arrestation de Claude.

La guerre terminée, l'œuvre d'assistance au quartier perd peu à peu son caractère massif, mais l'activité du Centre ne s'arrête pas pour autant.

M^{elle} Marthe écrit le 18 novembre 1951: « *Session de JOC, 27 garçons. Messe à 9 h, petite chapelle ; et dans la salle vitrée, session de JACF, 11 à 12 filles. Elles ont couché au Clos, les gars en face et au réfectoire. Il y a de la vie. Et c'est la joie de voir cette belle jeunesse prier, chanter, c'est l'espoir pour l'avenir.....* »

Chaque membre de l'Institut qui eut le privilège de connaître M^{elle} Marthe, peut en livrer un souvenir de sa bonté. Toutes les lettres conservées reflètent l'attention qu'elle portait à chaque personne dans sa spécificité, sa délicatesse en toutes choses, ainsi que son réalisme et sa prise en compte de la vie concrète, se traduisant par quelques recommandations toutes simples, exprimées avec beaucoup d'affection. Les extraits qui suivent, datés du 24 octobre 1941, illustrent à la perfection la personnalité de celle qui était pour toutes, à cette époque : Mère Prieure.

« *Yvonne vous porte une chaude affection de votre mère et la première lettre roulante qui va passer à toutes les sœurs que l'on peut atteindre actuellement. Et pour bien marquer l'union de toutes, j'ai pris le beau papier offert par nos chères d'Alger.....C'est vous qui débutez, et c'est bien, puisque vous habitez la capitale. Noblesse oblige. Vous devez être le Centre le plus fervent, le plus dominicain, le plus P.G. et cela par votre devoir d'état rempli religieusement, par l'acceptation joyeuse de la tâche quotidienne, sûres que le Maître la proportionnera à vos forces et qu'en voulant et acceptant nos petites peines, nous travaillons à la grande cause commune.....Nous suivons Germaine dans ses allées et venues, ses courses, lui souhaitant une bonne cuisine au lycée, où à raison de collectivité, elle devrait être mieux ravitaillée. Qu'elle soit fidèle à sa règle dans les petites choses.....C'est Dieu qui nous a donné notre santé. Il n'en ignore aucune faiblesse, mais il l'a choisie pour en faire le corps d'un saint. Donc, énergie, oui, mais en plaçant devant, prudence.....* »

Le 30 avril 1942, le Père Provincial rend visite au P. Schmitt et un petit compte-rendu de la rencontre avec le groupe des résidentes d'Orléans, en est fait à celles du groupe de Paris. Marthe leur transmet quelques-unes des paroles du Père à propos de Sainte Catherine, dont il compare le temps à celui vécu durant ces années de guerre,

insistant sur la nécessité de se sanctifier dans la lutte : « *La lutte est voulue, permise pour notre sanctification.* »

L'après-guerre est marqué par un évènement attendu depuis longtemps :

La Constitution Apostolique *Provida Mater Ecclesia*, promulguée le 2 février 1947, le Motu proprio *Primo feliciter*, du 12 mars 1948 et l'Instruction *Cum Sanctissimus* du 19 mars 1948, donnent enfin aux Instituts séculiers leur place officielle dans l'Eglise. L'Institut Dominicain de Jésus Crucifié demande sa reconnaissance à Rome par l'intermédiaire de l'évêque d'Orléans, Monseigneur Courcoux. Cette reconnaissance est officielle en 1950.

Le groupe s'est développé de façon considérable depuis 1928.

Dans l'immédiat après guerre, les demandes d'entrée se multiplient et obligent les Responsables à prendre des mesures à différents niveaux.

M^{elle} Malderet suit avec bonheur le développement de son œuvre et elle se confie ainsi en avril 1949 à la Responsable du Centre de Paris :

« *J'ai été si contente de vous avoir, nous avons bien causé. Je l'ai fait avec vous, avec Aimée, avec Marie et ce m'est bien bon de parler de l'Institut avec.....comment dire.....les colonnes de l'Institut. Mes chères anciennes sont les fondements et vous les colonnes. Et j'ai tant de joie de sentir l'amour, l'attachement à l'Institut de mes chères colonnes Merci de m'avoir donné cette joie.* »

Le jeudi 17 juillet 1952, Marthe Malderet rentrait à la maison du Père. Elle avait 73 ans.

Nous lui devons de continuer son œuvre.

Jeanne BOUGET

1891-1995

Une grande figure de l'Institut vient de nous quitter.

La flamme si ardente de Mademoiselle Jeanne s'est éteinte dans la nuit du 29 octobre 1995, vers 2 heures du matin et elle a rejoint la cohorte de tous les saints que l'Eglise s'apprête à fêter.

Nul doute qu'elle n'en fasse partie et intercède pour l'Institut qu'elle a tant contribué à faire vivre et pour chacune d'entre nous qui lui devons tant.

Son parcours sur cette terre a commencé le 28 mai 1891 à Orléans dans le quartier Saint Marceau. De sa jeunesse, nous savons peu de choses, sinon qu'elle fit avec son père, professeur de mathématiques des études très profondes qui lui donnèrent une culture étendue, mais très libre : « *J'ai lu davantage Voltaire que Sainte Thérèse* » se plaisait-elle à dire.

Elle avait une sœur un peu plus âgée qui connut aussi une longévité très grande, mais décéda peu après son centenaire. Un de ses enfants, un fils, disparut dans de pénibles conditions, ce que Melle Jeanne ressentit très douloureusement.

Comment connut-elle le Petit Groupe de Jésus Crucifié, constitué depuis moins de deux décennies par M^{elle} Leplâtre, aidée du Père Boulanger ? Nous l'ignorons. Toujours est-il qu'elle eut à lutter fortement contre l'opposition familiale, mais sa ferme volonté brisa tous les obstacles et elle s'agrégea au groupe en 1913, dernière reçue par le Père Boulanger, décédé la même année.

Après le décès de ses parents, elle partagea complètement, la vie commune du Petit Groupe, qu'elle jugeait très dure mais ayant servi à forger les bases d'une vie d'intimité avec le Seigneur.

Sous la conduite de la fondatrice, à la vie très centrée sur la souffrance, du fait de la maladie qui l'avait frappée très jeune, le groupe se développait très lentement. Marthe Malderet rentrée en 1904 et Jeanne Bouget plus tardivement, constituaient les éléments solides qui allaient déterminer l'avenir du futur Institut Séculier Dominicain de Jésus Crucifié.

En 1928, au décès de M^{elle} Leplâtre, malgré les Constitutions établies en 1920 par le Père Lemonnyer, qui avaient prévu l'organisation du Groupe, aucun membre n'était préparé à assumer la charge de sa succession. Néanmoins, la fondatrice avait assuré Marthe et Jeanne qu'elle comptait sur elles pour cette tâche qui s'avérait difficile. Une grande inquiétude était partagée par les quelques membres qui constituaient alors le groupe.

Marthe Malderet fut nommée Prieure le 26 novembre 1928 à l'unanimité des membres et le 23 septembre 1929, Jeanne Bouget élue maîtresse des novices. Son rôle s'étendit rapidement à celui de soutien et conseillère très écoutée de Marthe Malderet qui éprouvait pour « *Ma Jeanne* » la plus grande affection.

Jusqu'au décès de Marthe Malderet, le 17 juillet 1952, leurs deux existences sont difficiles à dissocier. Qui décide à la demande du Père Gillet, Provincial de France, de l'acceptation au Bon Accueil du Père Schmitt, pour lequel un pavillon sera construit ? Qui développe les multiples activités sur le quartier Saint Loup ? Qui envisage en 1938 la construction de ce qui deviendra le Foyer ?

La part qu'y prend Jeanne est évidente et confirmée à partir de 1943 par quelques passages des lettres collectives, les premières, décrivant la soupe populaire, l'accueil des réfugiés, les colis aux prisonniers, l'animation du Bon Accueil constitué en Centre social et recevant nombre de visites, certaines indésirables, comme celle de la Gestapo

recherchant Claude Alain, engagée dans la résistance. Celle-ci n'échappera cependant pas à la déportation, malgré l'absence de preuves recherchées au Bon Accueil.

Les colonies de vacances, pendant cette période troublée, se font à Mézières, en Sologne, avant de reprendre à Veules les Roses, dans la villa Malderet, sous la direction de Jeanne qui avait acquis les diplômes nécessaires à un tel encadrement.

En 1943-44, le temps de guerre n'est pas fini et Orléans est sauvagement bombardé comme en 1940. Il n'y a pas de victimes dans le groupe, mais l'état d'épuisement est grand du fait des nuits sans sommeil. Jeanne se trouve aux Aubrais au moment d'un bombardement, mais s'en tire sans autre perte qu'un talon de chaussure et un choc à sa bicyclette. Car la bicyclette est le seul moyen de transport dans la ville et le restera jusqu'après 1963. Toutes celles qui ont vécu au Bon Accueil dans ces années difficiles ont le souvenir des multiples voyages à la gare, valises sur le vélo ou dans la remorque.....

Le calme revenu, la vie reprend, bien qu'elle n'ait jamais été complètement arrêtée et les visites de Jeanne se multiplient seule ou en compagnie de Marthe Malderet, là où se trouvent les unes et les autres, particulièrement dans les Centres.

Paris a depuis 1944, sa maison à laquelle il faut trouver un nom profane qui sera « Montjoie », le nom choisi en premier : « Centre saint Joseph » étant pour l'intimité dit Jeanne dans sa lettre du 18 novembre 1944. Trop petite, il faudra l'agrandir par un baraquement ayant servi à la colonie de Mézières, puis par une construction en dur.

Qui anime et organise toute cette activité, avec bien entendu des collaboratrices sur place, sinon Jeanne Bouget qui participe à toutes les réunions, prenant une part active au travail matériel.

Nous la retrouvons à Fougères en avril 1946, où elle fait connaissance du groupe qui se propose de rejoindre l'Institut, puis en novembre, elle se rend à Alger où le pensionnat de Milly abrite un nouveau groupe très vivant.

En juillet 1946, une Polonaise, Louise, toute nouvelle professe perpétuelle regagne son pays après avoir été munie des pouvoirs nécessaires pour organiser et faire vivre le groupe qu'elle comptait bien y rassembler. La situation politique nécessitait cette précaution qui s'avéra bien utile. Jeanne établit plusieurs contacts qui permirent de suivre de loin en loin la vie de cette première antenne de l'Institut hors de France.

Puis, en 1947, c'est un nouveau Centre qui s'ouvre à Rouen.

Mais l'évènement le plus important de cette année 1947, est la promulgation de la Constitution Apostolique *Provida Mater*, le 2 février. Un dossier important est à constituer, comprenant les Constitutions et un rapport sur l'état actuel de l'Institut, ses effectifs, ses moyens de formation et sa vie quotidienne. Des démarches sont à faire auprès de tous les évêques ayant un Centre sur le territoire de leur diocèse. L'évêque d'Orléans Monseigneur Courcoux est chargé de transmettre le dossier à Rome, en vue de l'érection de l'Institut Dominicain de Jésus Crucifié, en Institut Séculier et il y plaide la cause de cet Institut qu'il connaît et apprécie.

Cette érection est annoncée à Pâques 1948 « *Voici donc une vie nouvelle qui s'ouvre à nous. Rien de changé absolument dans le fond, mais une forme extérieure officielle canonique qui nous établit nettement dans la consécration à Dieu par le vœu simple, perpétuel.....* »

La Pentecôte 1948 sera le moment important : « *L'érection canonique de l'Institut est réalisée. Nous sommes désormais d'Eglise et répondant officiellement à un désir formel du Pape, Vicaire de Jésus-Christ. Nous étions près de 60 et 38 professes perpétuelles ont renouvelé leur profession devant Mgr Courcoux. Savez-vous que les postulantes, novices simples et novices professes, sont au nombre important de 55, juste autant que de professes perpétuelles ?* »

Un groupe existe à Angers et un autre centre prend vie à Briennon en octobre 1949, toujours avec le concours actif de Jeanne.

En avril 1950, le deuxième groupe extérieur à la France prend le départ avec la réception de six compagnes belges, accompagnées du Père Draime qui avait recherché

pour ces membres d'une Fraternité, un Institut leur permettant un engagement plus radical, au milieu du monde. Là encore, Jeanne prend grand soin de la formation et multiplie les visites, apportant le concours de sa sagesse et de son expérience pour résoudre les problèmes qui ne manquent pas de se poser. Il en sera de même lorsqu'un groupe se constitue en Haïti, à partir de membres venus de Belgique. De nombreux déplacements seront nécessaires pour assurer une implantation réussie de l'Institut en des contrées si éloignées.

Enfin, en Angleterre, après de lointains contacts et l'accueil de membres en France pour leur formation, un groupe s'organise peu à peu dans les années 1960.

Le 17 juillet 1952, Marthe Malderet, malade depuis longtemps décède après avoir assumé la responsabilité de l'Institut, sans interruption depuis 1928.

En 1945, il avait été décidé au cours d'un Conseil que l'extension de l'Institut exigeait que soient insérées dans les Constitutions, les dispositions prévues par le Père Lemonnyer, concernant son organisation et sa vie. Dans un premier temps, un Conseil Général est élu, Jeanne Bouget, faisant office de Vicairé Générale. Le premier Chapitre Général est envisagé pour 1951, mais retardé par la maladie et le décès de l'actuelle Prieure Générale, il ne put avoir lieu qu'en novembre 1952.

Jeanne Bouget est élue à cette charge pour une durée de six ans. Elle assume ce rôle en conduisant les évolutions nécessaires avec maîtrise et fermeté, de sorte que son mandat est renouvelé en 1958 puis en 1964.

Les années de responsabilité de Melle Jeanne sont marquées par la compétence et la lucidité dans les orientations de l'Institut dont le recrutement se ralentit quelque peu, parallèlement aux événements qui se produisent dans la société et dans l'Eglise, avec le Concile Vatican II.

Une réflexion commune aux nouveaux Instituts reconnus, se met en place. Il en résulte pour le groupe d'Orléans, un abandon des coutumes relevant de la tradition des premières années, très marquée par la vie religieuse. En 1964, au cours du Chapitre est affirmée l'orientation séculière qui s'impose à l'Institut selon les directives de l'Eglise pour les Instituts séculiers. Les Constitutions sont revues et font disparaître tout ce qui rappelle le modèle religieux. L'Institut adopte le nom actuel : **Institut Séculier Dominicain d'Orléans**.

Jeanne Bouget est un élément important dans cette réflexion commune des Instituts séculiers. Elle participe au Congrès Mondial qui en septembre 1970 rassemble à Rome plus de 400 délégués de 92 Instituts et elle est active dans la constitution d'une Conférence Nationale des Instituts de France.

Elle travaille également au rassemblement en Association des Instituts séculiers Dominicains et à l'organisation des activités: retraites et sessions communes.

En 1970, Yvonne Breton est élue à la succession de Jeanne Bouget qui continue à vivre au Bon Accueil, son seul domicile. Commence alors la période difficile de l'effacement, de l'abandon progressif de tout ce qui a fait sa vie depuis tant d'années. Nous pouvons deviner ce qu'il fallut d'humilité, de patience à l'une et à l'autre, pour que s'ajustent deux tempéraments bien différents.

Participant aux Conseils, en tant que membre élu, puis comme membre honoraire, Jeanne les fit profiter de sa longue et solide expérience.

Depuis toujours en contact avec la plupart des membres de l'Institut, elle ne pouvait abandonner le courrier qu'elle avait l'habitude d'envoyer, aussi continua-t-on à la voir penchée sur sa table, une plume à la main jusqu'à la célébration de son centenaire.

Directrice du Bon Accueil elle avait négocié avec l'Evêché la vente de la chapelle et du terrain nécessaire à son agrandissement. La vie paroissiale demeurait cependant liée au Bon Accueil qui recevait les habitués des messes en semaine dans son oratoire, et Melle Jeanne continuait à y tenir sa place.

Elle connaissait tous les habitants de ce quartier, les jeunes du catéchisme devenus parents puis grands-parents. Les arbres de Noël pour enfants et 3^{ème} âge, la kermesse annuelle mobilisèrent sous sa direction, durant longtemps les résidentes du Bon Accueil et nombre de membres de l'Institut.

Tant que ses forces le lui permirent, elle resta fidèle aux rencontres organisées pour les personnes du 3^{ème} âge, où elle prenait part aux jeux divers, reprenant parfois son pipeau pour jouer quelques airs du bon vieux temps.

Très entourée par les membres de l'Institut vivant au Bon Accueil, elle prenait aussi plaisir à faire avec elles de bonnes parties de scrabble où elle réalisait d'excellents scores. Elle avait retrouvé le crochet, appris dans son enfance et les petits napperons se multiplièrent durant de longues soirées.

Elle disait cependant volontiers que l'épreuve du grand âge est de voir partir ceux que l'on a connus. Devenue dépendante, elle ne se plaignait jamais et craignait toujours de donner trop de travail à son entourage.

En 1991, une cérémonie mémorable permit de fêter le double centenaire de l'Institut et de M^{elle} Jeanne. Plus d'une centaine de membres, amies des autres Instituts, Frères de l'Ordre, sous la Présidence de Monseigneur Picandet, évêque d'Orléans lui rendirent un hommage appuyé. Cet hommage fut renouvelé le lendemain par les autorités municipales, devant les habitants du quartier Saint Loup.

Vint le moment où l'état de santé de Mademoiselle Jeanne ne permit plus son maintien dans une maison dépourvue des moyens nécessaires à son entretien et c'est la mort dans l'âme qu'il fallut la conduire à la maison de cure départementale de Saran où elle s'éteignit huit mois plus tard, sans souffrance apparente.

Elle avait reçu les sacrements de l'Eglise, à la fin de la dernière Assemblée tenue, un an auparavant, en présence de membres de l'Institut représentant différentes Provinces. Cérémonie très émouvante où l'on pouvait percevoir l'œuvre du Seigneur à laquelle Jeanne Bouget avait apporté une si éminente collaboration.

Les témoignages qui affluèrent après son décès mirent en évidence les qualités essentielles de celles qui a pu être dite : « *véritable monument de foi et de force* ». Son sens de l'accueil, son ouverture d'esprit à laquelle s'alliait une grande humilité, une extrême simplicité et son don total à l'Institut. Elle avait une intuition sûre qui lui faisait discerner le sens des orientations à prendre. D'autres témoignages soulignent son érudition, sa connaissance de Saint Thomas, ainsi que la reconnaissance « *Rendez grâce à Dieu sans cesse* » et l'émerveillement dans la grandeur du Seigneur et sa fidélité « *Dieu est fidèle ; tous peuvent se fier totalement à Lui, il ne déçoit pas.* »

Elle aimait à répéter la phrase 1 P, 2, 5 : « *Nous sommes des pierres vivantes qui servent à construire le Temple spirituel, le peuple sacerdotal qui appartient à Dieu* » et la formation à laquelle elle s'était toujours attachée, parfois avec une grande rigueur, avait pour but de préparer ces pierres vivantes à tenir leur place dans cette construction.

Nous avons confiance dans son intercession pour que cette œuvre se continue en chacune de nous et par nous, avec la même générosité et le même détachement.

Paris, le 19 novembre 1995

Deuxième Parties

2003-2015

La 1^{ère} partie de la brève Histoire de l'Institut Séculier Dominicain d'Orléans retrace en quatre périodes distinctes, les cent vingt premières années de son existence et se termine par l'évocation d'un avenir vu avec une grande confiance en l'appui de l'Esprit Saint.

Un hommage y est rendu à celles qui ont présidé à ses débuts :

- Jeanne LEPLATRE, à l'origine de la fondation du Petit Groupe avec l'aide du Père BOULANGER.
- Marthe MALDERET et Jeanne BOUGET infatigables et dynamiques Responsables d'un Institut en constante expansion.

Avant de relater l'évolution de la période suivante, il convient de faire un bref rappel de la situation de l'Institut, alors que vient de s'ouvrir le III^{ème} millénaire et que des élections vont avoir lieu en 2003.

Au décès de la fondatrice en 1928, seuls une quinzaine de membres, résidant en France constituaient le futur Institut qui à la fin du XX^{ème} siècle est présent sur trois des cinq continents avec un effectif total d'environ 150 membres.

La répartition géographique s'en est modifiée au cours du siècle, sous des facteurs de nature différente. Ainsi, la crise de la société que révèlent en France les événements de 1968, influe profondément sur le recrutement des membres, dont le nombre commence à diminuer à partir de 1970. Le même constat est fait en Belgique et en Angleterre.

En revanche, la Province de Pologne, dont des liens officiels avec la France ont subsisté pendant toutes les années de grande tension politique après la 2^{ème} guerre mondiale, prend depuis 1990 une part active à la vie de l'Institut, se développe en nombre et accueille quelques membres de pays de l'Est : Ukraine, Lituanie, Hongrie.

Parallèlement, l'Institut s'étend en Afrique : Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo tandis qu'un petit groupe subsiste en Haïti depuis les années 1980. Ces pays lointains sont rattachés à la Province de France qui assure la formation des membres demandant leur admission.

L'apparition des nouvelles techniques de communication commence à faciliter les échanges entre les Responsables et les membres des différents pays, qui de même peuvent communiquer entre eux.

C'est dans de telles conditions que débute une nouvelle période de l'histoire l'Institut séculier Dominicain d'Orléans.

5^{ème} période

Elle va se dérouler sous le signe **du changement**.

Un premier changement est inauguré par l'Assemblée qui a lieu en 2003. Le « Bon Accueil » à Orléans n'étant plus disponible, les Assemblées d'élection et de délibérations ont donc lieu cette année-là chez les Petites Sœurs de l'Assomption, rue Violet, à Paris XV^e.

Les résultats sont :

Responsable générale :

Ann HAMILTON (Angleterre)

1^{ère} Assistante : **Annick MASSON** (France)

2^{ème} Assistante : **Maria KOSTECKA** (Pologne)



Annick MASSON



Maria KOSTECKA
(Pologne)

C'est donc un deuxième changement qui est apporté par l'Assemblée d'élection elle-même, car pour la 1^{ère} fois l'Institut met à sa tête un membre n'ayant pas la nationalité française.



Janina Slominska

Depuis 1994 des personnes de nationalité polonaise ou belge ont été élues aux charges d'Assistants: Janina Slominska, (Pologne) élue 1^{ère} Assistante en 1994 réélue en 2000 ; Josette Brisbois, (Belgique), élue 2^{ème} assistante en 2000. En 2003 la charge de 2^{ème} assistante revient à une autre Polonaise, Maria Kostecka. C'est également depuis 1994 que sont présentes au Conseil général des représentantes élues par les différentes Provinces.

Néanmoins cette élection marque un tournant important pour l'Institut dont le caractère international prend le pas sur les origines françaises, qui gardent cependant toute leur importance.

La nouvelle Responsable générale élue de nationalité anglaise est née à Londres et sa carrière professionnelle s'est déroulée en activités diverses : fouilles archéologiques, en plusieurs endroits du monde, responsabilités au Musée local de Rye puis tenue d'un commerce de livres et objets religieux ainsi que de produits de commerce équitable.



L'évêque d'Orléans, Monseigneur Fort qui préside l'élection de 2003 insiste sur la Mission, raison d'être de l'Eglise. Les exigences et l'ampleur de cette mission demandent audace et courage. Pour cela il faut redécouvrir le charisme de l'Institut et entendre les appels nouveaux venant de la Société ou de l'Institut lui-même.

I - Cadre général de cette période

Avec le 3^{ème} Millénaire, de nombreux changements se produisent dans la société et dans la vie de l'Eglise affectant de façon diverse les membres de l'Institut. La **Mondialisation** envahit de plus en plus toutes les activités humaines et se manifeste concrètement de façon quotidienne par les **progrès de la révolution technologique** qui grâce à l'internet permet la transmission instantanée des nouvelles, établit des communications entre les membres et facilite à tous les niveaux l'organisation et la vie de l'Institut.

La **Société** est profondément affectée par les attentats commis le 22 septembre 2001 contre les tours jumelles de New York entraînant un climat de **terrorisme** généralisé. Celui-ci, entretenu par les guerres d'Afghanistan, d'Irak ainsi que par celle qui divise de façon interminable Israël et la Palestine, se prolonge sur tous les continents. Le climat de **violence** qui lui est associé a des conséquences tragiques en Haïti où un membre de l'Institut est assassiné en avril 2010. Une profonde **crise financière** atteint aussi toute la société et l'Afrique dans laquelle l'Institut progresse considérablement pendant cette période, reste dans une situation générale très difficile, spécialement sur les plans économique et sanitaire.

La nature, elle aussi se manifeste de façon violente: un **séisme** se produit le 12 janvier 2010, en Haïti, faisant plus de 250 000 victimes et affecte gravement le groupe de l'Institut vivant dans ce pays. L'**Eglise** vit ces profondes transformations de la société et subit aussi de nombreux changements qui lui sont propres. La 4^{ème} période de l'Institut s'était déroulée sous un seul Pontificat

Il en sera différemment de la 5^{ème} période qui voit le Pape Jean Paul II, élu le 16 octobre 1978, à l'âge de 58 ans, terminer douloureusement son existence le 2 avril 2005. Le 19 avril suivant, le Cardinal Joseph Ratzinger, ancien Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, devient son successeur et prend le nom de **Benoît XVI**.

Trois encycliques marquent son pontificat. Ce sont: Le 25-01-06 : *Deus caritas est* « Dieu est Amour », suivie d'une Exhortation apostolique : « Le Sacrement de l'amour »,

en conclusion des travaux du Synode du 2 au 23 octobre 2005 sur : « L'Eucharistie, source et sommet de la vie et de la mission de l'Eglise »

Le 30-11-07 : *Spe salvi* « Sauvés dans l'Espérance »

Le 01-07-09 : *Caritas in veritate* « L'amour dans la vérité ».

Mais, affaibli et dépassé par la lourdeur de la tâche le Pape Benoît XVI déclare y renoncer le 11 février 2013. Le consistoire qui s'ouvre peu après, élit le 13 mars 2013, le Cardinal George Bergoglio, Argentin, archevêque de Buenos-Aires qui prend le nom de **François**, prénom inédit pour un pape, mais qui, par sa référence au Poverello d'Assise, reflète sa préoccupation constante pour les pauvres de toute nature.

Rapidement, le nouveau Pape publie sa 1^{ère} Encyclique, *Lumen fidei* « La lumière de la Foi », le 05-07-2013, dont il ne cache pas qu'elle est en grande partie, écrite par son prédécesseur.

Par l'exhortation apostolique : *Evangelii gaudium*, « La joie de l'Evangile », parue en novembre 2013, le Pape François veut relancer l'ardeur missionnaire de l'Eglise dans un monde complexe où tant de phénomènes sont à l'œuvre.

Le 30 novembre 2014, avec l'Avent, s'ouvre l'année de la Vie Consacrée promulguée par le Pape François pour l'année 2015.

Pendant cette dernière période, la Papauté contempo-raine est mise à l'honneur avec la canonisation des Papes Jean XXIII et Jean-Paul II le 27 avril 2014, ainsi que la béatification du Pape Paul VI le 19 octobre 2014.

II - Statut de l'Institut dans l'Eglise.

Cette question importante est évoquée par la précédente Responsable Générale, Marie-Antoinette Perret qui, en 2003, dans son rapport de fin de charge, rappelle que l'Institut, actuellement de Droit diocésain et dépendant de l'évêque d'Orléans pourrait à juste titre solliciter auprès du Saint Siège, le statut de Droit Pontifical. En effet le caractère international de l'Institut, s'accroît de plus en plus et il est maintenant présent sur quatre continents, dans une douzaine de pays différents. Une étude approfondie est à envisager.

Celle-ci est lancée par la nouvelle Responsable générale qui la confie à un canoniste dont elle diffuse le rapport en 2005. Il en résulte que : «dans la discipline de leur organisation, les instituts de droit Pontifical sont soumis directement et exclusivement au Siège Apostolique (can. 593). Aucun évêque diocésain n'a le droit d'intervenir dans les questions se rapportant à l'Institut. Cependant, l'apostolat public et la célébration de la liturgie restent sous l'autorité de l'évêque diocésain et les Instituts de droit pontifical et leurs membres, sont en ce sens toujours soumis à lui. »

Dès 2006, l'Assemblée délibérative vote une motion pour demander l'érection de l'Institut Dominicain d'Orléans en Institut de Droit Pontifical.

Une première lettre envoyée au Vatican, reste sans réponse en 2007 en raison de nouvelles normes à l'étude. Puis, le secrétariat de la Congrégation en charge des Instituts de Vie Consacrée demande un dossier comprenant les Constitutions en vigueur, l'Histoire de l'Institut depuis ses origines, des éléments sur la vie de la Fondatrice, Jeanne Leplâtre, ainsi que de l'actuelle Responsable générale, Ann Hamilton. Le témoignage des évêques ayant des membres dans leur diocèse est également sollicité. L'adaptation des Constitutions demande un travail important sur les points indiqués, ce qui donne lieu à des échanges écrits et oraux toujours en cours en 2014, entre la Congrégation romaine et le groupe de travail constitué, comprenant des membres de France et de Pologne. L'Assemblée de 2015 devra se prononcer sur le résultat de ces échanges.

III - Vie de l'Institut.

L'organisation de l'Institut prévoit qu'une **Responsable générale, deux assistantes, élues par une Assemblée générale ainsi qu'un Conseil général** dans lequel sont représentées les différentes Provinces, en assurent la bonne marche. Chaque année, la Responsable générale retrouve les deux assistantes et réunit le Conseil général. Au cours de ces rencontres sont évoquées la vie des différentes Provinces, des groupes extérieurs et les questions urgentes qui peuvent survenir

Ces instances se sont réunies régulièrement durant la période concernée, de façon alternée entre les trois pays : Angleterre, France et Pologne.

Ainsi, le Conseil général eut lieu :

- en France : A Paris en 2003, Orléans en 2004, Angers en 2006 - 2009 - 2012, prévu aussi en 2015.
- en Angleterre : A Oxford en 2005 et 2011, Bermingham en 2008, Ilkley en 2014,
- en Pologne : A Varsovie en 2007 - 2010 - 2013

L'**Assemblée générale d'élections de 2009** renouvelle pour six ans les mandats de : **Ann Hamilton** Responsable Générale, Annick Masson et Maria Kostecka, respectivement 1^{ère} et 2^{ème} Assistantes, précédemment élues en 2003.

Des élections ont lieu aussi dans les Provinces où sont élues les Responsables Provinciales pour les six ans à venir: En Belgique, en 2003, **Josette Brisbois** succède à Madeleine Dufour, jusqu'à son décès en juin 2011.

En France, en 2006, **Annick Masson** succède à Bernadette Vilaine.

Cinq Conseillères, dont trois conseillères générales, sont élues : Monique Brelin (c.g.)- Anne M. Buffetrille- Suzanne Laquière - Thérèse Nguyen(c.g.) - Marie-Antoinette Perret (c.g.) .



Bernadette Vilaine

En août 2012, **Annick Masson** est réélue Provinciale.

Sont élues Conseillères :

Thérèse Nguyen (c.g.)

Marie-Antoinette Perret(c.g.)

Mireille Prouillet,

Micheline Nauche (c.g.) (La Réunion)

Thérèse Zadi (Côte d'Ivoire)



*Anna Nachyla
(Pologne)*

En Pologne : **Maria Kostecka** élue une première fois en 1996, est renouvelée sa charge en 2002 jusqu'en 2008 date à laquelle **Anna Nachyla** lui succède et est réélue en 2014 avec un Conseil composé de:

Maria Kostecka

Barbara Gorowsk (c.g)

Bozenna Szykowska

Irena Miklaszewicz (c.g) (Lituanie)

Iwona SienickaMalgorzata Klemczak

Mariola Kowalska.

Des **Assemblées générales délibératives** ont lieu tous les trois ans, et font suite aux Assemblées, les années d'élections.

En août 2015 auront lieu les Assemblées générales d'élections et de délibérations

Histoire de l'Institut

Entre avril 2007 et 2009, M.A. Perret fait paraître la « **Brève Histoire de l'Institut séculier dominicain d'Orléans** » ainsi que - « **Le livre des Origines** » qui reprend et complète le livre non édité, réalisé en 1991 à l'occasion du centenaire de l'Institut - « **Le Livre des ans** », chronique plus détaillée des différents domaines de la vie de l'institut, jusqu'en 2007, ainsi qu'une évocation des personnes ayant constitué les différents groupes – « **L'arbre et ses branches** », chronique des étapes de la vie de l'institut et des lieux dans lesquels il s'est développé ou continue à exister.

En 2014, Marie Antoinette. Perret condense en un fascicule intitulé : « **Histoire de l'Association des Instituts séculiers Dominicains** », la vie et les activités de cette Association de 1957 à 2014 dont s'est fait l'écho le bulletin publié par l'Association en juillet et décembre de chaque année.

IV - Vie spirituelle dans l'Institut approfondissement de la foi et de la vie fraternelle

Ces points, essentiels dans la vie d'un Institut séculier sont particulièrement importants à prendre en compte et demandent que chaque membre y apporte une grande attention.

Au niveau de l'Institut en général, chaque Assemblée se réunit avec un thème que les membres sont appelés à approfondir personnellement. Ce sont pour cette période:

en 2003 : *A la suite du Christ source de Vérité*

en 2006 : *Le monde a besoin de témoins*

en 2009 : *Christ est Lumière*

en 2012 : *Espérer contre toute espérance.*

en 2015 : thème prévu : *L'espérance ne déçoit pas. N'ayez pas peur.*

Chaque province ou groupe organise une retraite annuelle, des sessions ou recollections dont le rythme est fonction des possibilités locales. Le plus souvent les groupes se réunissent pour une rencontre fraternelle mensuelle au cours de laquelle est prévu un enseignement dont le thème est choisi en début d'année.

Des lettres collectives de la Responsable générale et des Provinciales apportent chaque mois à tous les membres en quelque lieu que ce soit, un sujet de réflexion spirituelle, en même temps que par les nouvelles qu'elles diffusent, elles rendent vivant le lien fraternel qui dépasse les frontières.

Les membres sont invités à participer à la vie de l'Eglise, particulièrement riche depuis le Concile Vatican II dont les enseignements sont toujours à approfondir. Les diverses encycliques publiées durant cette période offrent aussi de multiples pistes de réflexion.

Beaucoup de membres participent activement à la vie de leur paroisse, ou à ce qui peut exister au niveau du diocèse : pèlerinage, cours bibliques, animation de radio, manifestations religieuses locales, etc..... Les personnes en maison de retraite essaient au maximum de créer ou participer à une activité spirituelle dans ce milieu souvent peu réceptif.

La vie dominicaine est relayée dans les groupes par la présence d'un accompagnateur dominicain qui stimule l'étude nécessaire. De même les retraites sont toujours animées par un frère de l'Ordre des Prêcheurs. Le pèlerinage du Rosaire à Lourdes est pour certaines un lieu de ressourcement où parfois elles peuvent témoigner de la vocation séculière en Institut dominicain.

Après l'Assemblée de 2003, le **programme de formation** a été révisé avec le concours des membres responsables de formation dans chaque Province. Des lignes générales ont été dégagées, mais ce programme peut être adapté selon la personnalité et les capacités de chaque membre. Une rencontre interprovinciale a lieu au Couvent international de Bruxelles du 1^{er} au 3 avril 2011, pour mettre en commun les réflexions des accompagnatrices sur ce programme et sur des textes de portée générale destinés à être diffusés et à compléter le programme de formation.

V - Activités de la Responsable générale depuis 2003

La nouvelle Responsable générale s'efforce de connaître l'ensemble des membres de l'Institut en continuant le programme de visites établi par celle qui l'a précédée. Elle se rend souvent en France, Belgique, Pologne, soit à l'occasion de retraites, rencontres de groupes ou pour des visites aux différents membres de la région. Elle effectue également des voyages plus lointains pendant cette période : Haïti, en 2005 en compagnie de l'ancienne Responsable générale et de Thérèse Nguyen ; elle peut participer aux obsèques de Laurence, récemment décédée aux Cayes. Elle y retourne en novembre 2008, en allant au Mexique pour la rencontre de la CMIS. Au retour, elle se rend aux Etats-Unis où elle présente l'Institut en Californie et aux dominicains de plusieurs Provinces, dont celle de New York et y rencontre quelques personnes intéressées par l'Institut. En 2011, un an après le séisme qui a ravagé Haïti et particulièrement la capitale Port au Prince, elle y retourne une nouvelle fois avec la Responsable provinciale de France, Annick Masson et Thérèse Nguyen.

Fin 2008 et début 2009, avec l'ancienne Responsable générale, Ann rend visite au groupe de République démocratique du Congo, à Kinshasa. Puis en avril 2009, l'engagement perpétuel d'un membre est l'occasion d'un voyage en Côte d'Ivoire à Abidjan en compagnie de deux membres de France dont la Responsable provinciale.

Parallèlement à cette activité interne, Ann Hamilton assure sa fonction de représentante de l'Institut aux réunions de la Conférence Mondiale des Instituts séculiers : Congrès Mondial de 2004 à Czystokawa en Pologne avec les deux Assistantes, Annick et Maria - Symposium célébrant les soixante ans de Provida Mater, en 2007 à Rome, avec Barbara

(Pologne) et Janet (Angleterre) - en 2008, rassemblement mondial de Responsables généraux d'I.S. qui se tient à Guadalajara au Mexique.

En 2012, c'est à Assise où se tient le Congrès de la CMIS, que se rend Ann, accompagnée de Marysia (Pologne), Gertrude (RDC) et Florine (la Réunion).

La Conférence nationale française des Instituts séculiers, organise à Lourdes en octobre 2010, un Congrès européen au cours duquel Ann donne un témoignage.

Enfin, c'est à partir de 2011, que Ann rejoint annuellement le Couvent Sainte Sabine à Rome pour représenter les Instituts séculiers dominicains, à la Commission de la Famille dominicaine convoquée par le Maître de l'Ordre, Bruno Cadoré et en juin 2012, elle représente l'ISDO à la Béatification du Père Laraste, fondateur des Dominicaines de Béthanie.

Les Responsables provinciales pour leur part, sont présentes aux différentes rencontres organisées par les conférences nationales d'Instituts séculiers.

VI - Vie des provinces et des groupes.

A - Angleterre

Le petit groupe qui avait reçu le titre de « Province en formation » en 1979, est constitué de quelques membres répartis en plusieurs points de l'Angleterre. Plusieurs décès sont survenus au cours de cette période dont en 2005, celui de Mary Thorpe qui, venant du groupe disparu, fondé par Amata Roberts (cf : L'arbre et ses branches), avait participé pendant dix ans à la vie de l'Institut en France. En 2009, le décès d'Annette Mollan d'origine française, prive la Responsable générale d'une conseillère très écoutée. Enfin, en 2010, décède Kathleen Heads. Ayant, elle aussi appartenu à « The little Company » d'Amata Roberts, cette aveugle courageuse, malgré les difficultés de son existence, manifestait sa joie d'avoir poursuivi son engagement dans l'Institut séculier dominicain d'Orléans.

Les membres accompagnées du frère Isidore Clarke, sont fidèles aux rencontres dominicaines et organisent leur retraite annuelle. Elles participent activement à la vie de la CNIS d'Angleterre, dont Janet est membre du Bureau exécutif.

Une extension du groupe se fait au cours de cette période au Canada anglophone avec l'arrivée de Marjorie, qui, faisant un long séjour en Irlande peut approfondir son insertion dans l'Institut par des relations directes et régulières avec le groupe local dans lequel elle a fait son 1^{er} engagement en 2014.

B - Belgique

Cette période a vu périliter le groupe de Liège pourtant très vivant depuis sa fondation en 1950, reconnu Province en 1979, mais qui n'avait plus de nouvelles recrues depuis plusieurs années. En avril 2006, lorsque Josette Brisbois qui fut 2^{ème} assistante entre 2000 et 2003, est élue Responsable provinciale, succédant à Madeleine Dufour, le groupe, compte encore 11 membres. Parallèlement, l'immeuble appelé

« Foyer Jeanne d'Arc » acquis en 1952, pour être lieu de rencontre des membres, devenu « Pédagogie » ayant accueilli un nombre important d'étudiantes, est obligé de fermer en 1983. Renée Lex, Responsable du groupe jusqu'en 1985 et Renée Daele résident alors, seules dans cet immeuble, pour lequel la décision de vente est prise en janvier 2003, vente qui ne se réalise qu'en 2008.

Renée Lex dont le décès survient en mai 2005 *« avait tenu cette grande maison en activité avec courage, foi et espérance, toujours sereine, souriante, accueillante, rappelant l'importance du spirituel »* témoigne un rapport établi en 2005.



Josette Brisbois

Josette Brisbois, maintient le lien entre les membres restant, avec ardeur et combativité, aussi longtemps que ses forces le lui permettent, mais son décès le 2 juin 2011 porte un coup fatal au groupe dont le dernier membre, Jeanne Gislain décède en Maison de retraite en décembre 2013.

La présence du groupe de l'Institut en Belgique est rappelée par une plaque apposée dans la cave aménagée en local pour les étudiants de l'Université de Liège, indiquant qu'il est le donateur des fonds ayant permis cet aménagement.

C - France.

Peu avant l'élection d'Ann Hamilton, en juillet 2003 survenait le décès d'Yvonne Breton qui fut Responsable générale de 1970 à 1988.

En 2003, il n'y a plus de maison commune où peuvent se retrouver les membres de l'Institut, car le Bon Accueil, à Orléans, « Maison de Famille » depuis 1928, est maintenant vide d'occupantes. Constitué d'une maison principale et d'un autre bâtiment loué à une Association d'handicapés mentaux : « Les amis de Pierre » il est mis en vente et son sort est suspendu à un repreneur, activement recherché. L'espoir de voir se continuer l'action sociale qui avait marqué les décennies précédentes est abandonné devant les contraintes juridiques qui s'imposent.

80 ans de vie active prennent fin en juillet 2008 avec la vente de cette propriété, dont les occupantes répondaient par des activités religieuses, sociales, sanitaires ou ludiques, en faveur des habitants de tous âges, au gré de leurs besoins selon les différentes époques. La présence de l'Institut dans le quartier Saint Loup de 1928 à 2008, est rappelée par une plaque apposée en 2010 sur le mur de la Chapelle ayant appartenu au Bon Accueil jusqu'en 1961 date de sa vente au diocèse qui souhaitait en faire un lieu de culte conforme aux attentes d'un quartier en développement.

Pour l'Institut, le Bon Accueil était essentiellement le Centre principal, où se tenaient les Assemblées, Conseils, rencontres de formation ou recollections mensuelles. Deux ou trois fois au cours de l'été, pendant de nombreuses années, des retraites

animées par un Dominicain des Provinces de France ou de Toulouse, permettaient aux membres des différentes régions, puis venant de pays souvent très lointains, de se connaître et de vivre ensemble des moments forts.

Avec cette vente, le siège social de l'Institut est transféré à Paris, à l'adresse de l'Association Saint Loup-Montjoie qui le représente au plan civil.

Canoniquement l'Institut est maintenant sous l'obédience de l'archevêque de Paris.

Au cours de cette période, la Province de France de l'I.S.D.O. connaît un grand nombre de décès, ce qui nécessite une réorganisation des différents groupes régionaux. Les liens avec les autres Instituts dominicains sont renforcés et depuis quelques années les réunions mensuelles du groupe de Paris, se font en commun avec des membres de l'Institut Saint Dominique et de la Mission Notre-Dame de Béthanie.

C. b - Pays rattachés à la Province de France

1 - Haïti

Ce petit groupe est particulièrement touché pendant cette période, par beaucoup d'événements tragiques. C'est tout d'abord le 5 janvier 2005, le décès de Laurence, enseignante à l'école des « Deux Mapous » aux Cayes. Un voyage d'Ann, Thérèse et Marie-Antoinette, prévu à cette date leur permet de participer à ses obsèques et à l'hommage qui lui fut rendu.

Marie-Lourdes, directrice de l'école « Les mains ouvertes » à Port au Prince est gravement éprouvée par le séisme de janvier 2010 dont sont victimes ses deux filles adoptives ainsi que de nombreux élèves de l'école. Grâce à la ténacité de Marie-Lourdes, malgré les bâtiments ébranlés et longtemps inutilisables, les cours ont pu reprendre dans les meilleurs délais.

Trois mois plus tard, se produit l'horreur de l'assassinat de Dadoue Elane alors qu'elle se déplaçait en voiture, laissant désespérés les multiples bénéficiaires de ses nombreuses activités sociales et en particulier des 17 enfants dont elle assurait l'entretien et l'éducation.

Enfin le groupe perd en novembre 2008 son accompagnateur, le frère Jean Max Hugues, très attentif à ses besoins. Le frère Ernest qui lui succède assure le même accompagnement.

2 - Côte d'Ivoire

Longtemps limitée à une seule personne, la présence de l'Institut dans ce premier pays d'Afrique, connaît un développement assez important depuis 2009, date du voyage des Responsables générale et provinciale. En raison de cet accroissement rapide la Responsable provinciale fait une nouvelle visite en 2010.

Le groupe qui compte huit membres dynamiques, possède maintenant à Abidjan une petite maison acquise par l'Association « Sel et Lumière » qu'il vient de créer. Cette maison dont le groupe assume totalement l'entretien est le siège de l'Institut en Côte d'Ivoire et lieu de rencontres diverses.

3 - Québec

A Montréal, une personne originaire de RDC, infirmière de profession, demande son admission dans l'Institut en 2013. Mise en relation avec un frère Dominicain du Couvent de Montréal qui anime les rencontres d'un petit groupe de membres de l'Institut séculier Saint Dominique, elle participe régulièrement à la vie de ce groupe, tout en poursuivant sa formation dans l'ISDO.

Connaissant Gertrude Tundu, à Kinshasa, elle garde contact avec elle et participe dans la mesure de ses compétences au projet de développement du quartier de Masina, récemment mis en œuvre.

4 - République Démocratique du Congo. (Kinshasa)

Au début de la période considérée, un groupe de l'Institut comprenant une dizaine de personnes existait à Mbuji-Mayi, ville située à près de 1500 Kms de Kinshasa. Pour des raisons diverses dans les années 2005- 2007, plusieurs départs ont lieu et les membres restant sont agrégés au groupe, reconstitué à Kinshasa. En 2009, une visite de la nouvelle Responsable générale accompagnée de celle qui l'avait précédée, leur permet de se rendre compte de la vitalité de ce nouveau groupe, en même temps que des difficiles conditions de vie du quartier défavorisé où la responsable du groupe, Gertrude Tundu a choisi de s'établir. Cette vitalité est constatée par la Responsable provinciale accompagnée de Micheline, conseillère générale, au cours de sa visite en 2013. De plus ce groupe qui, en juin 2013 a reçu de l'Archevêché un Décret acceptant que l'Institut séculier dominicain d'Orléans ait un siège à Kinshasa, souhaite avoir une adresse de référence. Ce lieu principal devrait faciliter les rencontres régulières et répondre aux nécessités de la vie de prière et d'études.

Vivement interpellée par les besoins du quartier en grand abandon des autorités municipales, Gertrude avec le concours de nombreux habitants met sur pied une ONG « LUCOPM/Nazareth », capable d'entreprendre une action de développement à tous niveaux. L'opportunité d'une acquisition immobilière offrant ces possibilités s'étant présentée, l'Association française apporte l'aide financière nécessaire de sorte que dès septembre 2014, en même temps qu'un Centre de santé, se sont ouvertes des classes maternelles, primaires et secondaires.

Les membres du groupe qui gardent leur autonomie professionnelle peuvent cependant contribuer à cette action sociale de façon volontaire et limitée.

5 - République du Congo (Brazzaville)

Séparée du pays voisin par le fleuve Congo, ce pays voit aussi apparaître une extension de l'Institut. Cependant des difficultés politiques viennent en ce moment perturber les relations entre les deux pays, rendant difficiles les visites que souhaiterait faire la responsable du groupe pour connaître et discerner les demandes qui se font jour.

6 - Viet Nam

L'Institut prend un modeste départ sur le continent asiatique avec l'engagement perpétuel d'un membre originaire de ce pays visité en 2008 par la responsable provinciale accompagnée de Thérèse Nguyen chargée de la formation. Les potentialités de développement sont grandes dans cette région où une grande prudence dans les admissions est cependant requise.

D - Pologne - Lituanie - Ukraine - Hongrie

Cette Province a connu un grand développement en raison de l'activité et du rayonnement de ses membres malgré les difficultés politiques dans lesquelles s'est trouvé le pays. Celles-ci ont imposé pendant très longtemps aux membres du groupe des consignes de sécurité multiples et contraignantes, heureusement levées maintenant.

Au cours de cette période, Maria Kostecka élue 2^{ème} Assistante en 2003 est renouvelée dans cette charge en 2009. Deux élections provinciales se déroulent en février 2008 Anna Nachyla est élue Responsable provinciale et réélue lors des élections de février 2014.

Les membres sont répartis en plusieurs points de la Province, dont beaucoup dans la région de Varsovie, à Nowa Wies, longtemps lieu principal de rencontre, mais également Poznan et Suwalki où ont aussi lieu des rencontres régionales. Les membres se réunissent régulièrement en réollections, retraites, avec la présence d'un frère Dominicain. En 2010, une rencontre spirituelle est organisée près du camp de concentration d'Auschwitz.

Le groupe participe activement à la vie de la Conférence Nationale des Instituts séculiers de Pologne, et Maria Kostecka fait partie du Bureau exécutif. En 2010, deux personnes participent à la rencontre Internationale des Instituts séculiers, organisée par la Conférence française à Lourdes. Agnieska y remplit son rôle de traductrice.

Durant la période concernée, en 2012, une représentante de la Province accompagne la Responsable générale Ann Hamilton au Congrès de la CMIS qui s'est tenu à Assise.

Les membres utilisent de nombreux moyens de communication pour développer et maintenir entre eux des liens très forts. Ils cherchent à faire connaître l'Institut de différentes façons : radio, internet.... multiplient les contacts ou les visites et répondent à de nombreuses demandes d'information.

Un certain nombre de décès ont endeuillé le groupe en particulier dans la période récente entre septembre 2013 et février 2014 : Térésa Lasocka, Janina Slominska, Bozena Kolisko, toutes trois ayant été présentes au début de la formation du groupe. Janina Slominska (Inka) fut Responsable provinciale et très active dans le recrutement des nouveaux membres en raison de sa qualité de professeur de sociologie dans plusieurs Universités de Pologne ou de pays alentour dans lesquels, son rayonnement faisait poser des questions à son entourage. De plus, du fait de sa pratique de la langue française elle était une interlocutrice privilégiée des instances de l'Institut en France et elle fut élue Première Assistante en 1994, alors que la situation politique rendait possibles des relations régulières.

Térésa, professeur de français, était, elle aussi très proche de la France. Quant à Bozena, elle fut une des dernières personnes résidant à Nowa Wies, propriété située dans une région boisée, choisie pour permettre les rencontres du groupe dans un lieu que son éloignement de Varsovie, rendait assez sûr. Mais les conditions extérieures et celles du groupe lui-même ayant changé, l'occupation de la maison ne pouvait plus être assurée, de sorte qu'en 2011 la vente en fut décidée. La propriété est actuellement occupée par quelques membres d'une communauté d'origine canadienne.

En Ukraine, le 23 juillet 2012, disparaissait Natalia, domiciliée à Kiev, unique représentante de l'Institut dans ce pays. Elle fit, avec un membre du groupe de Pologne, un séjour en France à l'invitation du frère Lavigne O.P., représentant le groupe « Europe » qui, après la chute du Mur de Berlin, souhaitait favoriser l'ouverture des pays de l'Est, à la culture occidentale. Natalia au cours de ce séjour avait enrichi sa connaissance de l'Institut et depuis, entretenait une correspondance régulière avec plusieurs membres de France. Devenue bibliothécaire de la faculté de théologie de Kiev, elle participait dans la mesure de ses possibilités à la vie du groupe de Pologne. Après une lutte courageuse contre la maladie, celle-ci finit par l'emporter le jour de la fête de Sainte Brigitte que Natalia aimait beaucoup.

VII - Effectifs

Depuis les années 1970, en Europe occidentale, le nombre de membres de l'Institut est en régression, mais il se maintient en Europe de l'Est. En revanche une extension importante a lieu sur plusieurs continents. L'Afrique est particulièrement concernée, puisqu'en 2014 l'Institut est présent en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo Kinshasa et en République du Congo Brazzaville avec un effectif de près de 25 personnes à des stades différents de leur formation ou engagement.

Au Canada anglophone ainsi qu'au Québec et au Viet Nam, la présence d'un membre permet de penser que l'Institut pourra un jour avoir un groupe dans chacun de ces immenses territoires.

Les statistiques envoyées au Vatican en 2013, font état d'un total de 121 membres engagées ou en formation.

VIII - Aspect financier de la vie de l'Institut et gestion du patrimoine des groupes de l'Institut

Angleterre

Après la vente du petit centre Saint Dominic's Centre à Abbey Wood, banlieue de Londres en 1990, les fonds sont gérés par **Amata Roberts Trust** et par une petite association : **St Dominic's Centres Association**

Belgique

Une ASBL **Foyer Jeanne d'Arc** a géré jusqu'en 2014 le patrimoine du groupe de l'Institut constitué essentiellement des deux immeubles appelés Foyer Jeanne d'Arc, mis en vente en 2005. La vente réalisée en 2008, un administrateur procède à la liquidation de l'ASBL et à la dévolution du patrimoine. Un don avait été fait avant le décès de Josette Brisbois aux Dominicains de Belgique pour favoriser la réouverture du Couvent de Liège dont la mission est en partie consacrée aux étudiants.

France

L'Institut séculier n'a pas d'existence légale, aussi ses biens doivent-il être administrés par une association reconnue par la loi de 1901. Appelée **Association Saint Loup-Montjoie**, elle est constituée en 2001, après les opérations immobilières de vente à Paris de l'immeuble appelé « Montjoie », et de ses annexes, et de l'acquisition d'un appartement plus adapté aux besoins du groupe. Les opérations immobilières se continuent en juillet 2008 avec la vente du « Bon Accueil » et en 2012, avec celle d'un appartement légué à l'Association par un membre parisien.

En **Côte d'Ivoire**, l'association appelée « Sel et Lumière » fondée par le groupe en 2013, acquiert, avec l'aide de l'association Saint Loup-Montjoie un petit immeuble qui, sans nuire à la singularité de la vie consacrée séculière, répond aux nécessités quotidiennes du groupe.

En **République Démocratique du Congo**, le groupe en collaboration avec l'Association LUCOPM/Nazareth, est aidé également en 2014 à acquérir un ensemble immobilier à des fins humanitaires dans le quartier défavorisé où vivent certains membres.

Pologne

L'Etat polonais reconnaît la capacité civile à l'Institut qui administre directement ses biens, constitués d'un appartement à Varsovie et de la propriété située à Nowa Wies, dont la situation est en voie de règlement.

Conclusion

Cette histoire inachevée, fait état d'un bilan contrasté où alternent les épreuves et les joies. Avec l'Assemblée qui se tiendra en août 2015, s'ouvrira une nouvelle période de la vie de l'Institut Séculier Dominicain d'Orléans qui en se rappelant ses origines et toute son histoire se doit de rester fidèle à son charisme particulier et à son attachement à l'Ordre Dominicain.

Paris, le 4 février 2015

Table des matières

Introduction :

La Société française du XIX ^{ème} siècle	3
Evolution de la vie consacrée vers de formes séculières ...	5
Première partie	7
<u>1^{ère} période</u> : Les origine : 1885-1928	7
Que retirer de cette période ?	12
<u>2^{ème} période</u> : Essor de l'Institut : 1928-1952	13
Composition du groupe, extension et organisation	15
Au plan civil	17
Vie des membres	18
Gouvernement de l'Institut - son statut dans l'Eglise	19
Que retenir de cette très riche période ?	22
<u>3^{ème} période</u> : 1952 – 1988	23
Refonte des Constitutions	32
Extension de l'Institut	32
Evolution du nombre de membres	33
Participation à la vie inter-instituts	34
Statut des Instituts Séculiers	35
Que retenir de cette période particulièrement riche ?	36
<u>4^{ème} Période</u> : 1988- 2003	37
Constitution	40
Vie spirituelle et approfondissement de la foi	40
Etat de l'Institut.....	41
Organisation de l'Institut	42
Relations extérieures	43
Au plan civil	45
Que retenir de cette 4 ^{ème} période ?	46
<u>5^{ème} Période</u> :	48
Conclusion	49
Hommages aux Fondatrices	51
Deuxième Parties	
<u>5^{ème} période</u>	78
I - Cadre général de cette période	80
II - Statut de l'Institut dans l'Eglise.....	82
III - Vie de l'Institut.....	83
Histoire de l'Institut.....	85

IV - Vie spirituelle dans l'Institut approfondissement de la foi et de la vie fraternelle.....	85
V - Activités de la Responsable générale depuis 2003.....	87
VI - Vie des provinces et des groupes.....	89
A – Angleterre.....	89
B - Belgique	89
C – France	90
C. b - Pays rattachés à la Province de France	
1 - Haïti	92
2 - Côte d'Ivoire.....	93
3 – Québec.....	93
4 - République Démocratique du Congo. (Kinshasa)	93
5 - République du Congo (Brazzaville).....	94
6 - Viet Nam.....	95
D - Pologne - Lituanie - Ukraine – Hongrie.....	95
VII – Effectifs.....	97
VIII - Aspect financier de la vie de l'Institut et gestion du patrimoine des groupes de l'Institut.....	98
🇬🇧 Angleterre.....	98
🇧🇪 Belgique.....	98
🇫🇷 France	98
🇵🇱 Pologne	99
🇨🇳 Conclusion	99

